



Rapport de gestion 2007/2008



 **INFRANOR INTER SA**
LE MOUVEMENT CRÉE LA PLUS-VALUE





This Annual Report
is also available in English.

Dieser Geschäftsbericht
ist auch in deutscher Sprache erhältlich.

La version allemande fait foi.

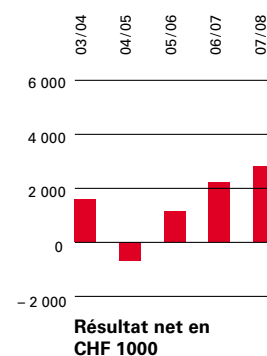
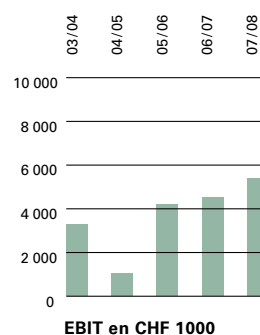
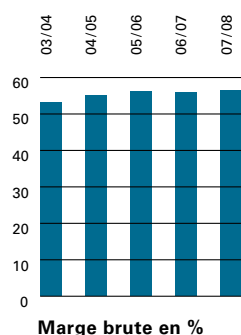
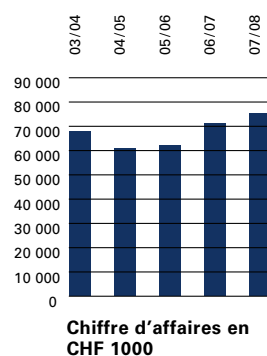
Contenu

2	Chiffres-clé du Groupe Infranor
3	Les titres Infranor Inter SA
4	Profil
7	A propos de l'exercice 2007/2008
11	Infranor Division
13	Cybelec Division
17	Gouvernance d'entreprise
28	Sociétés opérationnelles du Groupe Infranor
31	Comptes annuels du Groupe Infranor
63	Comptes annuels de Infranor Inter SA
75	Adresses

Chiffres-clé

Groupe Infranor

1 000 CHF	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08
Chiffre d'affaires	67 827	60 706	62 731	71 287	75 564
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	7,0	- 10,5	3,3	13,6	6,0
Marge brute en % du chiffre d'affaires	53,4	55,5	56,5	56,2	56,8
EBIT	3 647	1 122	4 182	4 530	5 402
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	33,1	- 69,2	272,7	8,3	19,2
en % du chiffre d'affaires	5,4	1,8	6,7	6,3	7,1
Résultat net	1 563	- 674	1 140	2 202	2 790
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	349,1	-	-	93,2	26,7
Rendement en % du chiffre d'affaires	2,3	-	1,8	3,1	3,7
RONOA (rendement des actifs nets) en %	10,8	3,8	15,0	15,4	17,0
EVA (Economic Value Added)	817	- 737	1 429	1 119	1 101
Cash flow d'exploitation	3 032	2 213	2 437	680	5 205
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	4,2	- 27,0	10,1	- 72,1	665,4
en % du chiffre d'affaires	4,5	3,6	3,9	1,0	6,9
Free Cash Flow	2 190	1 368	93	- 2 059	3 822
en % du chiffre d'affaires	3,2	2,3	0,1	- 2,9	5,1
Total du bilan	45 627	41 049	41 246	47 565	48 248
Capitaux propres	5 639	4 150	5 380	7 728	14 033
Part des capitaux propres en %	12,0	10,0	13,0	16,2	29,1
Rendement des capitaux propres en %	31,5	- 13,8	23,9	33,6	25,6
Nombre de collaborateurs	284	283	269	298	299



Les titres Infranor Inter SA

Chiffres caractéristiques relatifs à l'action

	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08
Nombre d'actions au porteur au 30.4.	635 750	640 800	640 800	642 925	775 496
Capital-actions au 30.4. CHF mio	12,7	12,8	12,8	12,8	15,5
Dividende par action CHF	1,00	0,00	1,00	1,50	2,00
Payout ratio %	41,0	–	55,0	43,0	54,8
EBIT consolidé par action CHF	5,74	1,75	6,53	7,05	6,97
Résultat consolidé par action CHF	2,46	– 1,07	1,80	3,49	4,00
Capitaux propres consolidés par action CHF	8,87	6,48	8,40	12,02	18,09
Rapport P/E	19,4	–	21,7	13,8	11,3

Cours de bourse

CHF	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08
Le plus élevé	49,00	50,25	42,50	52,00	51,75
Le plus bas	34,05	38,00	31,50	25,30	40,00
au 30.4.	47,75	42,50	39,00	48,00	45,00

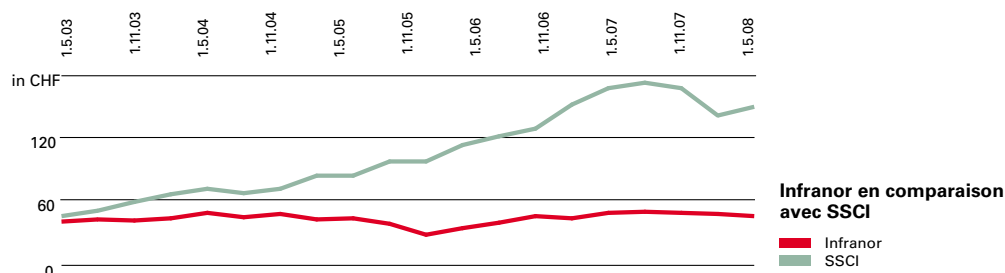
Capitalisation boursière

mio CHF	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08
au 30.4.	30,4	27,2	25,0	30,9	34,9

Chiffres caractéristiques relatifs à l'emprunt obligataire convertible

	03/04	04/05	06/07	07/08	07/08
Nombre d'obligations en fin d'exercice	897 000	876 800	876 800	868 300	338 016
Nombre d'obligations converties					
en cours d'exercice	3 000	20 200	0	8 500	530 284
Cours					
Le plus élevé en %	104,00	104,50	101,50	120,00	112,00
Le plus bas en %	98,00	97,50	97,50	99,00	107,00
au 30.4. en %	104,50	97,50	101,50	112,00	110,50

Evolution du cours de l'action au porteur



Infranor – Le mouvement crée la plus-value

Activités

Infranor, fondée en 1941, se concentre depuis 1959 sur l'automatisation de processus mécaniques industriels.

Les systèmes d'automatisation Infranor génèrent des mouvements rapides et précis et s'étendent jusqu'à la commande complète de machines, d'installations et d'appareils employés dans la production industrielle – notamment dans les secteurs de l'emballage et de la manutention industrielle –, mais aussi dans l'industrie des procédés pour les produits alimentaires, la chimie, la pharmacie, le textile, la transformation du plastique et du papier, ainsi que dans certains segments de technique médicale et nucléaire. Infranor s'adapte constamment aux demandes provenant de nouveaux secteurs d'activités grâce à sa large expérience dans des domaines d'applications les plus divers.

Infranor vend des composants isolés et des systèmes complets, et met au point des solutions répondant aux besoins spécifiques de ses clients. Il a recours en majorité à ses propres servomoteurs, composants électroniques, commandes et logiciels conçus pour l'entraînement, la régulation et la commande de mouvements dans les machines. Infranor vise la maximisation de la valeur ajoutée en proposant des solutions dans certains marchés de niche économiquement porteurs, qui requièrent un savoir-faire étendu, des aptitudes particulières en matière d'ingénierie et de la souplesse lors de l'adaptation de produits.

Cœur du savoir-faire

Le cœur du savoir-faire de Infranor réside dans la mécatronique intelligente : des signaux électroniques sont convertis en mouvements contrôlés et leurs actions concertées sont à leur tour regroupées dans des systèmes programmables.

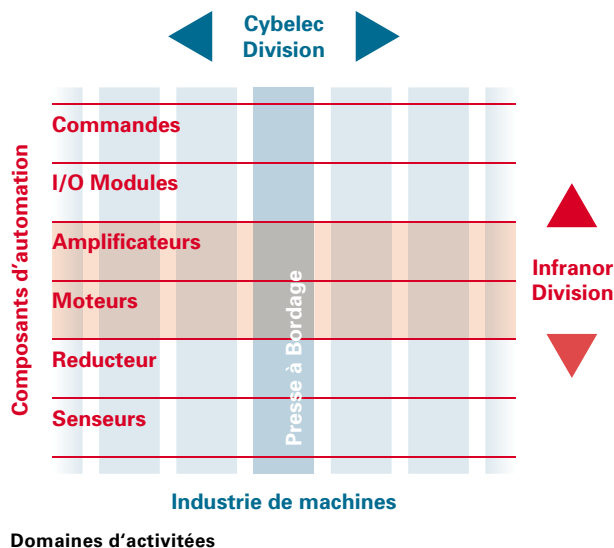
Cette orientation mécatronique réunit en synergie diverses disciplines de l'ingénierie. Ces connaissances particulières se retrouvent dans l'ensemble des activités du Groupe Infranor.

Organisation

Le Groupe Infranor apparaît sur le marché au travers de ses deux divisions Infranor et Cybelec.

Infranor Division

La Infranor Division regroupe un réseau mondial d'unités opérationnelles indépendantes qui fournissent des solutions spécifiquement optimisées destinées à couvrir des demandes particulières de la clientèle dans le secteur de l'automatisation industrielle. Les **sociétés d'ingénierie**, toutes décentralisées, constituent le trait d'union entre le marché et les clients. Elles disposent d'une large autonomie pour ce qui concerne la résolution de problèmes par la



fourniture de composants seuls, d'une combinaison de ces derniers ou de systèmes complets. Leurs prestations englobent l'ingénierie, la vente de produits Infranor et de matériel complémentaire, et la maintenance. **Le Support Center**, basé en Suisse, résoud pour elles des problèmes complexes.

Les sociétés de produits offrent des produits de base auto-développés de grande qualité qui s'adaptent aux exigences spécifiques des clients. Leurs composants peuvent se relier de manière systémique à d'autres produits Infranor. Elles développent leurs propres produits, les fabriquent, les commercialisent et en assurent la maintenance. Grâce à leur savoir-faire et à leur présence dans diverses régions, elles offrent un soutien technique essentiel aux sociétés d'ingénierie.

Cybelec Division

Les commandes numériques de sa fabrication permettent à la Cybelec Division d'occuper une position de leader mondial de l'automatisation complète de presses plieuses. Sa gamme de produits (de l'entrée de gamme à la classe « élite » en passant par des solutions médianes) couvre tous les niveaux de ce segment de marché. Dans son domaine, Cybelec est à la pointe du progrès. Pour ses clients, Cybelec offre des systèmes clé-en-mains pour tout ce qui a trait

aux aspects de l'entraînement et de l'électronique de presses plieuses. Depuis deux ans, Cybelec propose aussi des commandes numériques pour machines-outils sous sa marque Fastware. Elle offre, enfin, des commandes d'automatisation générale aux sociétés d'ingénierie de la Infranor Division.

Marché

Les clients du groupe sont des producteurs de biens d'équipement de toute nature. Infranor commercialise ses produits dans les trois principaux marchés géographiques de l'automatisation, en l'occurrence l'Europe, l'Amérique du Nord et l'Asie. Le volume de ces marchés représente plusieurs milliards de francs pour les servomoteurs, les amplificateurs et les régulateurs de vitesse, les commandes et les composants électroniques de systèmes. Les marchés industriels classiques européens et nord-américains connaissent une croissance moyenne de 3% – mais sur un niveau élevé –, alors que les nouveaux marchés d'Asie – partant d'un niveau relativement bas – présentent des taux de croissance de l'ordre de 10%. Dans le marché de l'automatisation, le Groupe Infranor s'oriente vers des niches dans lesquelles il crée des solutions optimales avec le concours technique de ses clients.

Stratégie

- les deux divisions s'adressent à leurs clients potentiels de façon directe et ciblée, via Internet ou à l'occasion de salons professionnels.
- La Infranor Division offre ses solutions d'automatisation à de multiples segments de marchés. Dans la mesure du possible, elle utilise des servomoteurs avec des amplificateurs intelligents et des commandes programmables conçus et fabriqués par le groupe.

- la Cybelec Division vend des solutions spécialisées complètes dans des branches spécifiques et choisies au travers de canaux de distribution indépendants de ceux de la Infranor Division.
- les deux divisions tablent tant sur une croissance organique que sur un développement par acquisitions (dans ce dernier cas, pour autant que des occasions favorables se présentent). Le lancement de nouveaux produits et de solutions d'applications spécifiques devraient notablement augmenter les parts de marchés de la Division Infranor. Elle accentue sa présence sur ces mêmes marchés par le renforcement de ses structures commerciales et, lorsque la situation le permet, par des acquisitions complémentaires. A cela s'ajoutent les nouvelles implantations géographiques. Pour sa part, la Cybelec Division croît tant par l'élargissement de ses parts de marché dans et hors des processus de déformation de métaux que par l'extension de ses activités à des processus industriels apparentés et à de nouvelles niches.

Objectifs financiers

La stratégie de croissance de Infranor se base avant tout sur la progression de ses résultats. A moyen terme, Infranor vise un bénéfice avant amortissement et impôts (EBIT) d'au moins 10%. Les conditions pour y parvenir sont une croissance rentable du chiffre d'affaires, l'application d'une politique de marges élevées et un contrôle strict des coûts d'exploitation.

Développement durable

Ressources humaines

La pérennisation de personnel qualifié, même en cas d'une extension d'activités, revêt une importance capitale pour les succès futurs du Groupe Infranor. L'engagement de nouveaux collaborateurs de qualité, d'une part, et la formation permanente en interne – en particulier au travers du Support Center Infranor –, d'autre part, permettent d'atteindre cet objectif.

Environnement

L'ensemble des entreprises du Groupe Infranor cultivent quotidiennement un comportement écologiste volontariste. Les mesures d'économie d'énergie dans l'ensemble de la production et la mise en place d'une politique de recyclage de produits et de leurs emballages vont de soi.

A propos de l'exercice 2007/08



Partition en deux divisions

Au cours de l'exercice 2007/08, le Groupe Infranor a introduit la nouvelle structure d'organisation, articulée autour des deux divisions **Infranor** et **Cybelec**. Le présent rapport de gestion établit pour la première fois son rapport sectoriel à partir de ces deux divisions.

Cette nouvelle structure accentue la diversité des activités, des capacités et des marchés des deux divisions. Elle clarifie, en outre, les gammes de prestations tant vers l'extérieur qu'à l'intérieur. Les structures, nécessairement différentes, des deux divisions peuvent ainsi se côtoyer en parfaite harmonie l'une à côté de l'autre.

En prolongement de ladite réorganisation, M. Jean-Pierre van Griethuysen, directeur de la Cybelec Division, a rejoint la direction du groupe. Le CEO du groupe continue, pour sa part, de conduire la Infranor Division.

Développement du marché

La Cybelec Division a su tirer profit de l'environnement conjoncturel favorable sur les continents européens et asiatiques. Elle a ainsi contribué pour 80% à l'augmentation totale de CHF 4 mio du chiffre d'affaires consolidé. La croissance de la Infranor Division, sujette aux différents indicateurs

conjoncturels géographiques et sectoriels, a été moins marquée. Les deux divisions ont été confrontées à un ralentissement de leurs affaires aux Etats-Unis. Cet effet a encore été accentué par l'évolution des cours de conversion entre USD et CHF. En revanche, les ventes sur territoire chinois – en partant toutefois des valeurs comparatives sensiblement moindres de l'exercice précédent – ont connu une hausse à deux chiffres de pourcentage.

La Cybelec Division a tiré pleinement avantage de sa position établie pour bénéficier de la forte demande sur son marché. La Infranor Division a fait front à une solide concurrence en étendant ses activités au savoir-faire requis pour le fonctionnement de systèmes. C'est dans ce but qu'a été créé, à Zurich, le Support Center Infranor, dont les connaissances pointues des systèmes complexes viennent compléter celles des collaborateurs des entités locales. Ces derniers peuvent ainsi offrir des solutions plus complètes à leurs clients.

Améliorations structurelles et organisationnelles

Durant l'exercice 2007/08, la direction du groupe s'est penchée sur des projets visant à faire croître tant l'efficacité que le chiffre d'affaires. Les premiers résultats de ces analyses devraient apparaître durant l'exercice en cours.

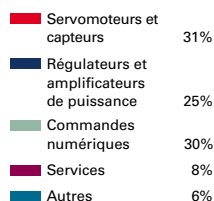
Sur le plan marketing, un projet important de **site Web Infranor** a été lancé, Internet constituant aujourd'hui, pour la clientèle, la seconde source d'informations sur les produits après les salons professionnels. L'adaptation du site Web aux besoins spécifiques



Mavilor Moteur Novagamma



Répartition du chiffre d'affaires par produits



Répartition géographique du chiffre d'affaires



des clients s'accompagne d'un projet de **branding**, au travers duquel Infranor compte améliorer l'efficacité et le ciblage de sa présence sur le marché. Un projet de **global IT**, dont le déroulement est prévu sur deux à trois ans, vise à garantir un flux d'informations rationnel, linéaire et uniforme au sein du groupe. Enfin, un logiciel multilingue a été installé au sein de toutes les entités du groupe en mai 2008, donnant ainsi la preuve – légalement requise depuis le 1^{er} juillet 2007 – de la présence d'un **système de contrôle interne (SCI)**.

La nouvelle structure d'organisation du Groupe Infranor a également été transposée sur un plan juridique. L'ensemble des sociétés opérationnelles et non opérationnelles (comme ISA Innovations SA, dont la vocation est l'administration de la propriété intellectuelle, et la société immobilière Violet-Indim Sarl de la Infranor Division) a ainsi été placée sous la sous-holding Infranor Holding SA. Cybelec SA, à Yverdon-les-Bains, regroupe en tant que maison-mère opérationnelle les deux filiales Cybelec Srl. à Milan et Cybelec Numerical Control Technology (Shanghai) Co. Ltd. Infranor Inter SA, cotée en bourse, ne compte ainsi plus que trois participations : Infranor Holding SA, Cybelec SA et ISA Management SA.

Commentaires sur le résultat financier

Le chiffre d'affaires consolidé a augmenté de 6% de CHF 71,3 mio à CHF 75,6 mio. La croissance de la Infranor Division à CHF 47,7 mio (contre CHF 47,1 mio l'exercice précédent) provenait de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne, ainsi que des sociétés de production Infranor Electronics et Mavilor Motors. Les ventes de la Cybelec Division se sont élevées à CHF 27,8 mio (CHF 24,2 mio l'exercice 2006/07). La hausse de CHF 4,4 mio, représentant la part la

plus importante de l'augmentation totale, s'est proportionnellement répartie sur les pays dans lesquels la division opère.

En dépit de la forte pression sur les prix de vente, **la marge brute** a crû de CHF 2,8 mio pour passer de 56,2% à 56,8%, ce qui est essentiellement le résultat de l'abaissement des coûts au sein de Cybelec.

Les charges de groupe totales ont enregistré une hausse de CHF 1,6 mio, soit 4,8%.

Cela s'explique presque exclusivement par l'augmentation des dépenses de personnel à la suite des adaptations de rémunérations, d'une part, et de l'élargissement stratégique des effectifs pour faire face à la progression de la marche des affaires, d'autre part. **La marge EBIT** a été portée à 7,1% (contre 6,3% une année plus tôt). **Le résultat net** a crû de 26,7% pour passer de CHF 2,2 mio à CHF 2,8 mio, ce qui représente une rentabilité de 3,7% par rapport au chiffre d'affaires et de 25,6% par rapport au fonds propres.

Après déduction des investissements réalisés dans le parc de machines de production de Mavilor, dans l'informatique et dans le bâtiment de Cybelec, le solide **cash-flow** de CHF 5,2 mio (CHF 0,7 mio l'exercice précédent) aboutit à un cash-flow libre de CHF 3,8 mio (CHF – 2,1 mio).

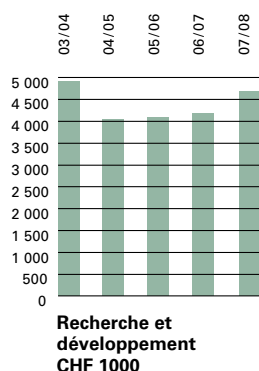
Bilan consolidé

Le total du bilan enregistre une progression de CHF 0,7 mio ou 1,4% à CHF 48,2 mio. Cette augmentation provient, pour CHF 1,1 mio, de la hausse du poste des débiteurs consécutive au chiffre d'affaires réjouissant réalisé en avril 2008 et d'un niveau de liquidités supérieur. A l'inverse, les inventaires ont été réduits de 10% ou CHF 1,0 mio. La gestion stricte des liquidités ont permis de rembourser, au passif, pour CHF 1,0 mio de dettes financières



Répartition du chiffre d'affaires dans les branches

Fabrication industrielle	57%
Manutention industrielle montage	16%
Industrie de procédés	6%
Emballage	4%
Autres	17%



à court terme (état au 30 avril 2008: CHF 5,1 mio). En sus, les « dettes sur achats et prestations de services » ont été diminuées de CHF 1,3 mio. Les fonds propres ont été renforcés pour représenter 29% du total du bilan (ou 53% en y incluant l'obligation subordonnée CDO) à la suite de la conversion, pour CHF 5,2 mio – provenant essentiellement de l'actionnaire principal Perrot Duval Holding SA –, de l'emprunt obligataire convertible.

Perspectives

Les perspectives relatives aux 12 prochains mois sont fonction de nombreuses incertitudes. Les fluctuations régulières de conjoncture expliquent sans doute le recul des entrées de commandes et le carnet de commandes dès la mi-mai 2008. La majorité des clients du Groupe Infranor font preuve de retenue dans leurs prévisions. Ce dernier table sur un chiffre d'affaires de grandeur comparable à celui enregistré durant l'exercice 2007/08 et, sauf imprévu, sur un bénéfice net en légère progression

Les titres Infranor

Actions au porteur

Au début de l'exercice 2007/08, le cours des actions au porteur s'élevait à CH 48.00. Il a oscillé autour de cette valeur durant l'exercice et a finalement atteint CHF 45.00 à fin avril 2008. Le plus haut de l'exercice a été enregistré à CHF 51.75, le plus bas à CHF 40.00.

Emprunt obligataire convertible subordonnée 2002-2009

Les cours se situaient à 1117,00% en début d'exercice et à 110,50% en fin d'exercice. 530 284 obligations convertibles ont été converties en 132 571 actions nouvelles en cours d'exercice.

Conseil d'administration et Assemblée générale

Ainsi que cela avait été annoncé, M. Nicolas Eichenberger a transmis, au 30 avril 2008, sa charge de Président du Conseil d'administration à M. Martin Bölsterli, qui devrait remettre ses fonctions de CEO à son successeur dans le courant de l'année. M. Nicolas Eichenberger reste au Conseil en tant que Vice-Président.

En raison du résultat réjouissant du Groupe Infranor, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale du 11 septembre 2008 de verser un dividende de 10% de la valeur nominale, soit CHF 2.00 par action.

Remerciements

Une fois de plus, l'ensemble de nos collaborateurs – de l'apprenti au directeur et de la comptable au monteur – s'est montré exemplaire. Le Conseil d'administration les en remercie chaleureusement. Nous tenons également à remercier nos partenaires commerciaux et évidemment nos clients pour leur engagement, leur bienveillance et leur soutien, ainsi que nos actionnaires et nos détenteurs d'obligations pour la confiance qu'ils nous accordent. Collaborateurs, partenaires commerciaux et bailleurs de fonds ont, une nouvelle fois, contribué à la santé et à l'orientation à long terme de notre groupe d'entreprises.

Nicolas Eichenberger
Président du Conseil d'administration

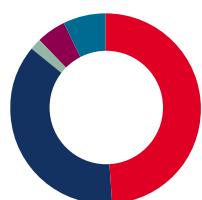
Martin Bölsterli
Délégué du Conseil d'administration

Dynamique et précision

Ce client fabrique des machines de découpe de textiles, à l'image des chemises polo représentées ci-contre. Une tête laser, guidée par deux moteurs BME Infranor, découpe les contours prémarqués avec vitesse et précision, afin d'obtenir les patrons des tissus souhaités. La grande dynamique et la précision dans la répétabilité des mouvements ont déterminé le choix de ces moteurs.



Information sectorielle



Répartition du chiffre d'affaires par produits

Servomoteurs et capteurs	49%
Régulateurs et amplificateurs de puissance	37%
Commandes numériques	2%
Services	5%
Autres	7%

Infranor Division

– La Infranor Division regroupe les activités dites « classiques » Infranor, soit celles de fournisseurs d'entraînements indépendants des segments de marché. Les huit sociétés d'ingénierie Infranor desservent leurs clientèles locales et vendent les produits de base développés et fabriqués par les sociétés de produits (en l'occurrence, les servomoteurs de Mavilor et les amplificateurs-régulateurs de Infranor Electronics, Mesa et Automotion). Les commandes CNC ELITE de Cybelec permettent de contrôler des systèmes entiers. Hors marchés, desservis par les entités Infranor, les sociétés de produits desservent leurs autres clients au travers de circuits de représentation mondiaux.

La division – juridiquement, sa société faitière Infranor Holding SA, Coppet – comptait douze sociétés opérationnelles à fin avril 2008, dont, nouvellement, ISA Innovations SA (chargée de l'administration de la propriété intellectuelle) et la société immobilière Violet-Indim Sarl. La liste exhaustive se trouve en annexe.



Moteur intégré BME 0505

Rapport sectoriel

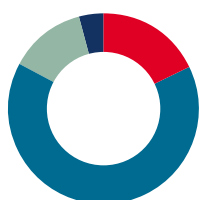
Secteur	Infranor	
1 000 CHF	07/08	06/07
Entrées de commandes	47 935	48 898
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	- 2,0 %	
Carnet de commandes	8 866	8 882
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	- 0,2 %	
Chiffre d'affaires net	47 743	47 078
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	1,4 %	
EBITDA	4 211	4 198
en % du chiffre d'affaires net	8,8 %	8,9 %
EBIT	3 207	3 321
en % du chiffre d'affaires net	6,7 %	7,1 %
Nombre moyen de collaborateurs	211	211
Actifs nets	8 636	13 635
Investissements bruts	2 242	1 138

La Infranor Division a poursuivi les efforts entrepris au cours des deux dernières années : compléter sa palette de composants par une offre visant à proposer des solutions partielles ou complètes. La réalisation de solutions de systèmes intégrés revêt une importance stratégique pour la Infranor Division. C'est dans cette optique qu'a été créé le **Infranor Support Center**, centralisé à Zurich, dont les tâches consistent à soutenir les entités d'ingénierie et leurs projets de systèmes sur le plan technique tout en formant les collaborateurs locaux. Cette approche devrait permettre à la Infranor Division de renforcer notablement sa position sur le marché.



Une énergie écologique avec Infranor

Les pales d'hélices de centrales sont le fruit de calculs aérodynamiques d'une grande complexité. Elles sont coulées dans un moule d'une machine - construite en Espagne - en suivant plusieurs centaines de points individuellement déterminés. Les servomoteurs Infranor Mavilor, qui équipent l'installation, règlent automatiquement les divers positionnements en suivant les consignes reçues transférées depuis une commande centrale. La compacité et la facilité de montage des servomoteurs s'est avérée déterminante.



Répartition géographique du chiffre d'affaires

Suisse	18%
Europe hors Suisse	65%
Amérique du Nord	13%
Asia/Africa	4%



Répartition du chiffre d'affaires dans les branches

Fabrication industrielle	33%
Manutention industrielle montage	25%
Industrie de procédés	10%
Emballage	6%
Autres	25%

Infranor dispose d'une palette de produits techniquement à la pointe du progrès et parfaitement capables d'être intégrés dans des architectures de systèmes. L'expertise dans la construction de systèmes des collaborateurs de vente s'accroît en permanence.

Les résultats obtenus sur les marchés particuliers sont différenciés. L'Allemagne, la Grande-Bretagne et la Chine ont enregistré des hausses sensibles. Mavilor et Infranor Electronics, sociétés de produits, ont plus particulièrement progressé dans les marchés sur lesquels ils disposent d'une représentation externe. Les ventes de la société espagnole Infranor ont reculé de plus de CHF 1,0 mio à la suite du manque d'entrées de commandes d'un de ses clients principaux. Le chiffre d'affaires de Infranor Pays-Bas, dont la nouvelle orientation sur le marché n'a pas encore rencontré une pleine reconnaissance, s'est également replié. Le résultat en demi-teinte de Automotion est la conséquence de la fluctuations des cours de conversion, car, exprimés en USD, les ventes sont supérieures à celles de l'exercice précédent.

En comparaison avec l'exercice 2006/07, la Infranor Division a, dans son ensemble, augmenté son chiffre d'affaires de 2% à CHF 47,1 mio. La marge brute s'élève à 59,1%, ce qui est à cause d'une pression forte sur les prix. Les coûts opérationnels ont été maintenus. Au final, sa marge EBIT s'est élevé à 6,7% (contre 7,1% une année auparavant).

Cybelec Division

La Division commercialise des systèmes spécialisés complets dans des niches ou des segments de marchés particuliers, dans lesquels elle détient le leadership. Cybelec a, sans ambiguïté, obtenu ce statut dans le domaine des presses plieuses en étant, en unités de volume, le fournisseur le plus important au monde. Sa politique de produits modulaire et flexible lui permet d'offrir des produits d'entrée de gamme, des commandes destinées au marché de base et des composants techniquement très pointus. Au cours des douze derniers mois, elle s'est également taillé une solide réputation dans le marché des fabricants de machines-outils en tant que fournisseur de la commande spéciale Fastware. Les applications à d'autres niches sont en cours d'analyse. Cybelec est présente sur les marchés – importants – italien et chinois au travers de ses représentations propres. La clientèle préfère toujours négocier avec un seul prestataire local, ce qui confère à la présence locale de Cybelec un avantage indéniable par rapport à la concurrence. Les clients allemands

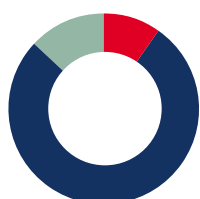


Infranor Electronics SAS, Amplificateur GemDrive

Distributeur de bière

Les commandes Infranor Cybelec, équipant une presse à chanfreiner, plient ces capots en acier inoxydable avec une grande précision et suivent des cycles de production élevés.





Répartition du chiffre d'affaires par produits

Composants	10%
Commandes numériques	78%
Service	13%

les plus importants sont désormais suivis par un key account manager unique dans leur pays. Mis à part l'Autriche, Cybelec est profondément enracinée dans les marchés géographiques, producteurs de presses plieuses.

La Cybelec Division a sensiblement augmenté son volume de ventes de CHF 24,2 mio à CHF 27,8 mio au cours de l'exercice écoulé. La marge brute s'est montée à 53,2%, marquant une amélioration de 4,4% par rapport à l'exercice précédent. Ce résultat fait écho aux efforts déployés en vue d'une sous-traitance rationnelle de la fabrication électronique. Le personnel a augmenté aussi bien à la maison-mère que dans ses filiales en Chine et en Italie.

Les départements commercial et logistique ont été renforcés à Yverdon-les-Bains. A cela s'est ajouté l'extension du nouveau domaine d'activités relatif aux commandes programmables pour machines-outils. Cybelec dispose d'un centre de vente et de service performant. C'est là que devrait prochainement être produite une commande programmable locale, réalisée sur la base d'un design suisse. Les vices cachés contenus dans les livraisons d'un sous-traitant-clé ont entraîné des frais de garantie et de bonne volonté de plus de CHF 0,5 mio. La marge EBIT de la Cybelec Division a crû de 8,6% à 11,6%, atteignant ainsi quasiment l'objectif minimal de 10% fixé par le groupe.



Répartition géographique du chiffre d'affaires

Europe	80%
Amérique du Nord	2%
ROW	17%

Rapport sectoriel

Secteur	Cybelec	
1 000 CHF	07/08	06/07
Entrées de commandes	26 903	29 353
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	- 8,3 %	
Carnet de commandes	5 536	6 700
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	- 17,4 %	
Chiffre d'affaires net	27 821	24 209
Modification en % par rapport	14,9 %	
EBITDA	3 679	2 492
en % du chiffre d'affaires net	13,2 %	10,3 %
EBIT	3 237	2 082
en % du chiffre d'affaires net	11,6 %	8,6 %
Nombre moyen de collaborateurs	81	80
Actifs nets en 1 000 CHF	8 975	8 711
Investissements bruts en 1 000 CHF	544	527



Commande Cybelec



Gouvernance d'entreprise

- 18 Structure du groupe et actionnariat
- 19 Structure du capital
- 20 Conseil d'administration
- 24 Direction du groupe
- 25 Rémunérations, participations et prêts
- 26 Drois de participation des actionnaires
- 26 Prise de contrôle et mesures de défense
- 26 Organes de révision
- 27 Politique d'information

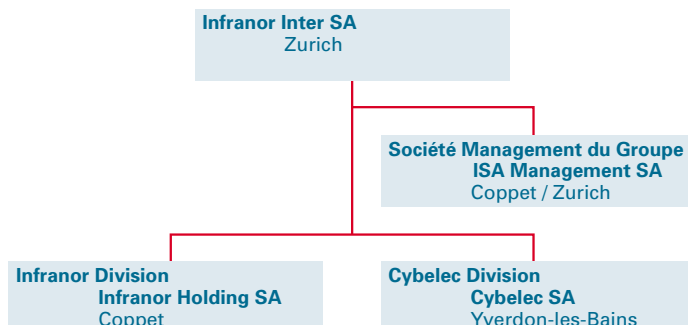
Gouvernance d'entreprise

1. Structure du groupe et actionnariat

Le chapitre consacré à la Gouvernance d'entreprise donne des informations sur la conduite et le contrôle du groupe par Infranor Inter SA. Le présent rapport répond entièrement aux directives émises par la SWX Swiss Exchange.

1.1 Structure du groupe

Le Groupe Infranor comporte deux divisions. La Infranor Division est un fournisseur d'entraînements indépendant des segments de marché. Elle est plus particulièrement réputée dans le domaine des servo-entraînements utilisés par des fabricants de machines et d'installations actifs dans des niches économiques très différentes. La Division Infranor est subdivisée en sociétés de produits, d'une part, et en sociétés d'ingénierie et de vente, d'autre part. La Cybelec Division commercialise, sous forme de systèmes spécialisés complets, tout ce qui a trait aux aspects de l'entraînement et de l'électronique de presses plieuses. Elle offre également des commandes programmables pour machines-outils et pour l'automatisation générale de machines.



Les sociétés du groupe sont réparties de manière identique sous l'angle juridique. Les sociétés de la Infranor Division sont regroupées sous Infranor Holding SA, Coppet, tandis que celles de la Cybelec Division sont rattachées à la maison-mère, Cybelec SA, Yverdon-les-Bains. Infranor Inter S.A., société cotée en Bourse, détient entièrement les participations Infranor Holding SA, Cybelec SA et ISA Management SA, la société de service du groupe. La liste des participations directes et de leurs filiales sont indiquées en page 39. Infranor Inter SA ne détient aucune autre participation dans aucune société cotée.

Les actions au porteur de Infranor Inter SA sont cotées au sein du segment Local Caps de la SWX Swiss Exchange sous le numéro 724 910, Telekurs & Swissquote : INI, Thomson Reuters : INI.S. Au 30 avril 2008, la capitalisation boursière s'élevait à CHF 34,9 mio au 30 avril 2008 sur la base du cours de clôture de CHF 45.00.

Siège de la société:
Infranor Inter SA
Schaffhauserstrasse 418
Boîte postale, CH-8050 Zurich
T +41 (0)44 307 45 00
F +41 (0)44 307 45 10
www.infranor.com

1.2 Les actionnaires importants

Au 30 avril 2008, Perrot Duval Holding SA, Genève, – société cotée à la SWX Swiss Exchange – détenait 78,7% (exercice précédent: 77,3 %) du capital-actions de Infranor Inter SA.

A la connaissance du Conseil d'administration, aucun autre actionnaire ne détenait plus de 3% des actions.

1.3 Participations croisées

Il n'existe aucune participation croisée.

2. Structure du capital

2.1 Capital-actions

Le capital-actions s'élève à CHF 15,5 mio, divisé en 775 496 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 20.00. Toutes les actions donnent droit à un dividende, à l'exception des actions en détention propre. Le capital-actions est entièrement libéré.

Au 30 avril 2008, le groupe Infranor possédait 11 110 actions propres (identique à l'exercice précédent) ne donnant aucun droit au dividende en cas de distribution.

2.2 Capital autorisé et conditionnel

L'Assemblée générale ordinaire des actionnaires de Infranor Inter SA du 31 octobre 2002 a décidé la création d'un capital conditionnel d'un montant maximal de CHF 6 350 000, subdivisé en 317 500 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 20.00.

L'article 5a des statuts prévoit l'augmentation du capital-actions par l'exercice des droits d'option et de conversion relatifs à un emprunt obligataire ou à un prêt de la société ou d'une de ses filiales. Le droit de souscription des actionnaires sur ces actions est exclu. Au 30 avril 2008, le capital conditionnel restant s'élevait à CHF 3 540 080, après conversion d'une partie de l'emprunt obligataire.

2.3 Modifications du capital

Au 30 avril	2008	2007	2006
Capital-			
actions	15 509 920	12 858 500	12 816 000
Réserve			
légale	4 485 420	1 707 500	1 603 000
Actions			
propres	467 128	467 128	410 327
Bénéfice			
résultant			
du bilan	3 955 878	5 757 532	5 434 742
Total	24 418 346	20 790 660	20 264 069

Durant cet exercice, la conversion de 530 284 obligations (contre 8 500 durant l'exercice 2006/07) en 132 571 actions au porteur a entraîné une augmentation du capital-actions de CHF 2 651 420.

La variation des fonds propres consolidés des trois derniers exercices sociaux est détaillée au chapitre consacré à ce sujet dans la partie des comptes annuels consolidés en page 33.

Les augmentations de capital-actions issues de la conversion d'obligations en actions nouvelles, effectuées au cours des quatre derniers exercices et inscrites au Registre du Commerce, sont reproduites ci-dessous :

Date inscription au Registre du Commerce	Augmentation en CHF	Conversion cumulée d'emprunt durant	Nouvel état du capital-actions
23.08.2004	15 000	2003/04	12 715 000
25.08.2005	101 000	2004/05	12 816 000
13.07.2007	42 500	2006/07	12 858 500

L'inscription au Registre du Commerce de l'augmentation du capital-actions issue de la conversion d'obligations en actions durant l'exercice 2007/08, totalisant CHF 2 651 420, aura lieu en juillet 2008.

Dr. Richard Müller, Nicolas Eichenberger,
Martin Bölsterli, François Jaquier, Francesc Cruellas



2.4 Actions et bons de participation

Au 30 avril 2008, le capital de Infranor Inter SA était exclusivement composé de 775 496 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 20.00 représentant un capital total de CHF 15 509 920. Sur ce montant Infranor Inter SA détenait 11 110 actions propres destinées à couvrir d'un plan d'options existant jusqu'au 30 avril 2007. Il n'existe aucune limitation dans l'exercice du droit de vote sur les actions restantes.

2.5 Bons de jouissance

Il n'existe aucun bon de jouissance.

2.6 Limitation du transfert et inscriptions de nominées

Il n'existe aucune limitation dans le transfert, ni dans la détention d'actions au porteur Infranor Inter SA.

2.7 Emprunts convertibles et options

Emprunt obligataire convertible

Le 18 décembre 2002, la société a émis un emprunt obligataire convertible subordonné, d'une valeur maximale de CHF 12,7 mio, soumis à un intérêt annuel de 5%. La conversion, possible entre le 16 juin 2003 et le 11 décembre 2009 ou 10 jours ouvrables précédant un remboursement anticipé effectué par la société, prévoit un rapport de quatre obligations d'une valeur nominale de CHF 10 pour une action au porteur nouvelle à CHF 20 de valeur nominale. Les obligations convertibles sont traitées hors

bourse depuis le 18 mars 2003 auprès de Bondpartners SA à Lausanne. L'emprunt obligataire convertible a été souscrit à hauteur de CHF 9,0 mio.

Le 16 juin 2003, la SWX Swiss Exchange a approuvé la cotation du nombre maximal de 317 500 actions au porteur nouvelles au sein de la division Local Caps de la SWX Swiss Exchange. Dès le 18 décembre 2007, Infranor peut rembourser l'emprunt par anticipation, au pair, y compris les intérêts échus, en tout temps en respectant un délai de résiliation de 30 jours calendaires.

Options

Il n'existe pas d'options négociables. Le plan d'options existant, qui n'a pas été reconduit après le 30 avril 2007, octroie au CEO le droit d'acheter des options lui permettant d'acquérir des actions Infranor Inter SA. Les options et les actions y relatives sont déposées dans une réserve. Les indications détaillées concernant ce plan d'options réservé à un membre exécutif se trouvent en page 47, ainsi qu'en page 57 sous la note 21.5.

3. Conseil d'administration

3.1 Membres du conseil d'administration

Le Conseil d'administration est composé de trois membres exécutifs et de deux membres non exécutifs. Ces derniers n'ont jamais occupé de fonction de direction au sein du Groupe Infranor et n'entretiennent aucune relation d'affaires avec le groupe.

Membres exécutifs du Conseil d'administration

Martin Bölsterli (1942), de Baden et Winterthur, à Ennetbaden (CH) – Vice-président et délégué du Conseil d'administration du 1er mai 1998 jusqu'au 30 avril 2008, Membre depuis 1991 – Président du Conseil d'administration dès le 1er mai 2008 – Elu jusqu'au 30 avril 2011	M. Martin Bölsterli est ingénieur diplômé EPF sur machines, spécialisé en ingénierie industrielle. Au long de sa carrière professionnelle, il a occupé des fonctions de Direction, en Suisse et à l'étranger, au sein d'entreprises importantes actives dans la construction de machines, notamment auprès des sociétés Maag Zahnräder AG, Bühler-Uzwil et Heberlein. De plus, il est membre du Conseil d'administration de sociétés non cotées.
Nicolas Eichenberger (1958), de Genève et Trub, à Mies (CH) – Président du Conseil d'administration du 1er mai 1999 jusqu'au 30 avril 2008 – Vice-président dès le 1er mai 2008 – Membre depuis 1992 – Elu jusqu'au 30 avril 2011	M. Nicolas Eichenberger est juriste et licencié ès sciences chimiques. Il a été délégué du Conseil d'administration de Infranor Inter SA de 1992 à 1998. Depuis 1989, il est également actif au sein d'autres sociétés du Groupe Perrot Duval. Auparavant, il était membre de la Direction de Sapal à Lausanne. M. Nicolas Eichenberger est délégué du Conseil d'administration de Perrot Duval Holding SA depuis 1996 et siège, par ailleurs, au sein du Conseil d'administration de sociétés non cotées.
Francesc Cruellas (1947), de nationalité espagnole, à Tiana (Barcelona/E) – Membre depuis 1987 – Elu jusqu'au 30 avril 2011	M. Francesc Cruellas a une formation d'Ingénieur Supérieur et de doctorant de l'Université Polytechnique de Catalogne (Barcelone). Il était actif au sein de Mavilor avant que celle-ci ne soit reprise par Infranor en 1979. Au préalable, il occupait un poste de Direction au sein d'une société active dans le domaine alimentaire en Espagne. Il siège au Conseil d'administration de sociétés non cotées.

Membres non exécutifs du Conseil d'administration

Dr. Richard Müller (1949), de Lenzburg, à Oberlunkhofen (CH) – Avocat – Membre depuis 1992 – Elu jusqu'au 30 avril 2011	M. Richard Müller a obtenu son titre de docteur en droit à l'Université de Zurich. Depuis 1987, il exerce ses activités d'avocat à Zurich et depuis 1994 à Zoug. Il est administrateur de plusieurs sociétés non cotées. Il occupait auparavant une fonction de conseil juridique auprès de banques et de sociétés industrielles.
François Jaquier (1962), de Villars-le-Comte (CH), à Monaco (MC) – Conseiller financier indépendant – Membre depuis 2001 – Elu jusqu'au 30 avril 2011	M. François Jaquier a suivi une formation juridique à l'Université de Lausanne. Il a été Directeur de succursale au Crédit Suisse à San Francisco durant 4 ans, puis à Monaco sur la même durée. Depuis 2001, il est conseiller financier indépendant. Il exerce d'autres mandats au Conseil d'administration de sociétés non cotées.

Président d'honneur

Maurice Eichenberger (1922) de Genève et Trub (CH), à Monaco (MC)	M. Maurice Eichenberger était Président du Conseil d'administration de Perrot Duval Holding S.A. jusqu'en 1990, membre du Conseil d'administration de Infranor Inter S.A. jusqu'en 1992 et depuis cette dernière date il est Président d'honneur.
---	--

3.2 Autres activités et groupement d'intérêts

Nicolas Eichenberger, Président du Conseil d'administration de Infranor Inter SA (Vice-président dès le 1^{er} mai 2008) est aussi Administrateur-délégué de Perrot Duval Holding SA, Genève (Président dès le 1^{er} mai 2008).

Les autres membres du Conseil d'administration n'exercent aucune autre activité et ne participent à aucun groupement d'intérêt – qui ne soit décrit en page 21 – susceptible d'entraîner un lien avec le Groupe Infranor.

3.3 Interdépendances

Nicolas Eichenberger siège au Conseil d'administration de Perrot Duval Holding SA, Genève. Sinon, il n'existe aucune représentation réciproque dans les Conseils d'administration de sociétés cotées.

3.4 Election et durée du mandat

L'Assemblée générale élit les administrateurs pour une durée de trois ans. Le mandat correspond à la période sociale (mai à avril). Il peut être reconduit. Les administrateurs sont élus, sans exception, jusqu'à la fin de l'exercice social 2010/11. Il n'existe aucune restriction quant à la durée du mandat.

3.5 Organisation du Conseil d'administration / Comités

Le Conseil d'administration se constitue lui-même et élit parmi ses pairs le Président, le Vice-président et le Secrétaire (ce dernier ne devant pas nécessairement être membre du Conseil d'administration). Dans le cadre de sa réunion du 4 juillet 2008, le Conseil d'administration a décidé que M. Martin Bölsterli assumerait la charge de Président et M. Nicolas Eichenberger reprendrait la fonction de Vice-Président dès l'exercice 2008/09.

Le Conseil d'administration est chargé de définir la stratégie du groupe. Il examine les plans et objectifs fondamentaux de l'entreprise puis, identifie le potentiel et les risques.

Le Conseil d'administration peut délibérer valablement lorsqu'au moins la moitié de ses membres est présente. Il prend ses décisions à la majorité des suffrages exprimés. En cas d'égalité de voix, le président tranche. Au cours de l'exercice 2007/08, le Conseil d'administration s'est réuni à quatre reprises, durant une journée à chaque fois.

Le Comité de Rémunérations du Conseil d'administration était composé, jusqu'au 30 avril 2008, de MM. Nicolas Eichenberger, Martin Bölsterli et Richard Müller. M. François Jaquier a remplacé M. Nicolas Eichenberger dès le 1^{er} mai 2008.

Ce comité soumet au Conseil d'administration des propositions relatives à la rémunération des administrateurs exécutifs et non exécutifs, des cadres dirigeants du groupe ainsi que des gérants des participations du groupe. Le Conseil d'administration décide alors seul. Au cours de l'exercice 2007/08, le comité de rémunération s'est réuni deux fois durant une demi-journée au cours de l'exercice comptable 2007/08.

Afin de respecter les nouvelles prescriptions légales en vigueur, le Conseil d'administration a créé en janvier 2008 un Comité d'Audit, composé de MM. Nicolas Eichenberger et Martin Bölsterli. Avec le concours du responsable financier, ce comité examine l'ensemble des faits pertinents relatifs à la planification financière,

le contrôle financier, le respect des lois et des règlements ainsi que la surveillance du système de contrôle interne à l'échelle du groupe (SCI), puis en rend compte du Conseil d'administration. En outre, le comité effectue un entretien de révision final en compagnie des réviseurs des comptes consolidés et négocie avec eux leurs suggestions d'amélioration.

3.6 Organisation des compétences

La responsabilité des affaires quotidiennes, de l'organisation de la direction du groupe et des divisions est déléguée au CEO.

Les compétences et responsabilités du Conseil d'administration ainsi que la distribution des compétences entre le Conseil d'administration et la Direction du groupe sont consignées dans le Règlement d'organisation, mis à jour fin avril 2008. Ce dernier peut être consulté au siège de la société.

3.7 Instruments d'information et de contrôle envers la Direction du groupe

Le Conseil d'administration est informé mensuellement par écrit de l'évolution du chiffre d'affaires, des entrées de commandes et des carnets de commandes de chaque entité. Ce document est accompagné par un rapport consolidé. Il reçoit également le bouclage trimestriel (comptes de bilan et de résultat, cash flow, données comparatives et analyses) de chaque entité et du groupe entier, ainsi que les prévisions de bouclage avec inclusion des chiffres budgétés. Les administrateurs sont bien évidemment immédiatement informés d'événements particuliers. Les rapports financiers font partie intégrante des réunions du Conseil d'administration. Toute divergence fait l'objet d'une analyse concertée et conduit, le cas échéant, à la prise de mesures.

En marge de l'organe de révision statutaire, le responsable financier du groupe ou le Group Controller s'assure, sur ordre du Conseil d'administration, du respect des directives et des règlements de groupe, du bien-fondé des instruments de contrôle et des divers processus au sein des différentes entités du groupe. Le réviseur des comptes consolidés établit chaque année des priorités de vérification relatives à certains risques pertinents. Les travaux du réviseur des comptes consolidés et des organes de révision locaux sont analysés jugés par le CEO et le responsable financier du groupe, puis transmis au Comité d'Audit. Un Système de Contrôle interne (SCI) central et exhaustif, contenu dans un logiciel multilingue avec connexion via Internet, basé sur le modèle COSO, a été introduit au cours de l'exercice 2007/08. Les contrôles orientés sur les processus s'assurent en premier lieu de la sécurité financière desdits processus et du Groupe par la prévention contre des actions délictueuses ou négligentes. Certains standards, comme ISO 9001, couvrent des aspects relatifs à la sécurité des produits, de l'assurance de qualité et de la traçabilité. Le responsable financier du groupe informera dorénavant trimestriellement le Conseil d'administration sur les résultats continus du SCI et les mesures prises. Au cours de ses visites régulières, la Direction du groupe atteste par écrit de l'efficacité des contrôles du SCI, puis remet son rapport au Comité d'Audit. Cette dernière vérifie une fois par an la justesse du concept du SCI sous les angles de l'identification, de l'évaluation et de l'élimination des risques liés aux activités commerciales et adapte son approche, si nécessaire, aux nouveaux besoins.

Pius Bernet, Dr. Jean-Pierre van Griethuysen,
Martin Bölsterli, Francesc Cruellas



4. Direction du groupe

4.1 Membres de la Direction du groupe

Martin Bölsterli (1942) – CEO depuis 1998 – Président du Conseil d'administration et CEO dès le 1er mai 2008	Se référer aux données personnelles en page 21.
Francesc Cruellas (1949) – Directeur Composants mécaniques depuis 1987	Se référer aux données personnelles en page 21.
Pius Bernet (1957), de Egolzwil, à Egolzwil (CH) – Responsable financier depuis 2002	M. Pius Bernet a un CFC d'employé de commerce (bancaire), est économiste d'entreprise ES et contrôleur de gestion SIB. Il a occupé divers postes de direction financière au sein de l'entreprise Mövenpick et du groupe Swissair. Il a assuré la fonction de CFO auprès de Schweiter, de Motorola Suisse et, en dernier lieu, de la division EMEA/ASIA de K-Tron International (Etats-Unis). M. Pius Bernet est responsable financier du Groupe Infranor depuis décembre 2002. Il exerce un mandat d'administrateur d'une société non-cotée.
Bruno Guanzioli (1957), de Onsernone, à Baar (CH) – Directeur Ventes & Marketing depuis février 2007	Bruno Guanzioli est ingénieur diplômé EPF sur machines et a poursuivi des études en sciences économiques avec spécialisation en marketing. Il a quitté ses fonctions au sein Infranor Inter SA le 31 mai 2008.
Jean-Pierre van Griethuysen, Dr. (1956), de Sonvilier (BE), à St-Sulpice (CH) – Directeur de Cybelec SA depuis 2000	Jean-Pierre van Griethuysen a une formation d'ingénieur sur machines de l'Ecole Polytechnique Fédérale à Lausanne, où il a obtenu son doctorat en robotique. Sur le plan professionnel, il a été responsable de projets au sein de Charmilles Technologies SA à Genève et a ensuite occupé des fonctions de collaborateur scientifique et de chargé de cours à l'EPF à Lausanne. Il est ensuite devenu directeur technique au sein de la SIP Société Genevoise des Instruments de Physiques à Genève avant de rejoindre Cybelec SA.

4.2 Autres activités et groupement d'intérêts

Les membres de la Direction du groupe n'exercent aucune autre activité et ne participent à aucun groupement d'intérêt – qui ne soit décrit ci-dessus – susceptible d'entraîner un lien avec le Groupe Infranor.

4.3 Contrats de management

Il existe un contrat de management entre ISA Management SA, Coppet et Infranor Holding SA, Coppet, d'une part, et Perrot Duval Management SA, Coppet, d'autre part. L'élément central de ces contrats de management est la compensation des services apportés par Nicolas Eichenberger en sa qualité d'administrateur exécutif, d'une part, de l'assistance assurée par d'autres membres du Conseil d'administration de Perrot Duval Holding SA, d'autre part. Durant l'exercice écoulé, Perrot Duval Management SA a facturé CHF 498 500 (CHF 471 210 durant l'exercice précédent) pour ses services de management. ISA Management SA a, en contrepartie, facturé pour CHF 33 500 en services d'assistance au management à la même société (CHF 49 730 durant l'exercice passé). Ces contrats de management ont été conclus aux conditions du marché en fonction du travail accompli, et pour une durée indéterminée. Ils peuvent être annuellement dénoncés.

Il existe un contrat de management entre la société Martin Bölsterli, Dipl. Ing. ETH, Zoug, et ISA Management SA, Coppet. Ce contrat de management décrit la compensation des services accomplis par Martin Bölsterli – en sa qualité de CEO et de délégué du Conseil d'administration du groupe Infranor – et des travaux de secrétariat y relatifs. Les prestations compensatoires pour l'exercice 2007/08 s'élèvent au total à CHF 537 940 (CHF 404 622 l'année précédente). Ce contrat de management est

arrivé à expiration au 30 avril 2008. Il a été remplacé par de nouvelles dispositions décrivant l'abandon de sa fonction de CEO et la prise en charge de Président du Conseil d'administration du groupe Infranor pour 2008/09.

5. Rémunérations, participations et prêts

5.1 Contenu et procédure de fixation des rémunérations

Le Conseil d'administration décide annuellement du montant des rémunérations accordées aux administrateurs et à la Direction du groupe, sur la base d'une proposition établie par le Comité de Rémunérations (se reporter également à l'introduction de portée générale relative au Comité des Rémunérations en page 22). Les administrateurs qui ne sont pas engagés dans la Direction du groupe perçoivent un honoraire fixe et un défraiement forfaitaire. Les honoraires de Conseil d'administration des administrateurs engagés dans la Direction du groupe sont inclus dans leur rémunération de direction spécifique. Les rémunérations destinées aux administrateurs exécutifs ainsi qu'aux autres membres de la Direction du groupe sont composés d'une partie fixe et d'une partie variable indexée au bénéfice. La part variable dépend, en premier lieu, de l'évolution du bénéfice consolidé avant impôts et de la réalisation d'objectifs individuels préalablement fixés. Les prétentions sont exclusivement compensées en espèces. Le plan d'option réservé à M. Martin Bölsterli est arrivé à expiration le 30 avril 2007 et n'a pas été reconduit.

5.2 Rémunérations aux membres du Conseil d'administration et à la direction du groupe

En conformité avec l'article 663b bis du CO, les informations sont nouvellement contenues dans l'annexe aux comptes de l'exercice de Infranor Inter SA, en pages 69 et 70.

6. Droit de participation des actionnaires

6.1 Limitation des droits de vote et de représentation

Les statuts de la société ne prévoient aucune limitation quant à l'exercice du droit de vote et au droit de représentation.

6.2 Quorums statutaires

Les quorums statutaires nécessaires à la prise de décision en Assemblée générale sont conformes aux quorums légaux (art. 703 ss CO).

6.3 Convocation de l'Assemblée générale et ordre du jour

L'Assemblée générale est convoquée par le Conseil d'administration ou par les organes et les personnes désignés par la loi conformément aux exigences légales et statutaires. La convocation d'une Assemblée générale ou l'inscription de points à l'ordre du jour peuvent aussi être requises par un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble au moins 10% du capital-actions. Par ailleurs, les actionnaires représentant un capital-actions de CHF 1,0 mio peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour d'une Assemblée générale.

6.4 Inscription au registre des actions

L'ensemble des actions étant au porteur, il n'existe aucun registre des actions.

7. Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Un acquéreur d'actions de la société n'a aucune obligation de déposer une offre publique d'achat (clause de «Opting out»), telle que définie aux articles 32 et 52 de la loi fédérale sur les bourses et le commerce de valeurs mobilières (art. 6a des statuts de la société).

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Il n'existe aucune clause relative aux prises de contrôle en faveur du Conseil d'administration et/ou des membres de la Direction du groupe et des cadres.

8. Organes de révision

8.1 Durée du mandat de révision et de la fonction de réviseur responsable

Depuis 2003/04, la révision des comptes de groupe du Groupe Infranor est confiée à Deloitte SA, Zurich, et est assurée, pour la première fois pour l'exercice 2007/08, par M. Martin Welser en tant que commissaire aux comptes principal du groupe.

L'organe de révision de Infranor Inter SA pour l'exercice 2007/08 est, également pour la première fois, la société Deloitte SA, Zurich, représentée par M. Martin Welser.

L'organe de révision est élu pour une durée d'un an.

8.2 Honoraires de révision

Les honoraires de révision établis par Deloitte SA pour les comptes consolidés se sont élevés à CHF 207 124 pour l'exercice 2007/08 (CHF 110 000 l'année précédente). Les factures des sociétés de révision étrangères ont totalisé un montant de CHF 90 038 (CHF 204 315 l'exercice précédent).

8.3 Honoraires supplémentaires

Aucun honoraire supplémentaire n'a été versé au réviseur des comptes consolidés Deloitte SA.

8.4 Information et contrôle de l'organe de révision

Le jugement de la révision externe incombe au Comité d'Audit. Il établit un rapport de vérification à l'intention du Conseil d'administration. Une rencontre – au minimum – annuelle est organisée entre la révision externe et le Comité d'Audit. On y discute en détail des constatations essentielles relatives à chaque entité (Management Letters) et des comptes consolidés, regroupés dans le rapport de vérification. Sont également agendées les vérifications auxquelles a procédé l'organe de révision (Audit, Review) dans chaque entité et les récents développements IFRS (International Financial Reporting Standards) pouvant avoir des répercussions sur les comptes consolidés Infranor.

9. Politique d'information

Les actionnaires, analystes financiers et journalistes économiques reçoivent le rapport d'activités et le rapport semestriel. Ils sont aussi invités personnellement à prendre part à la présentation du bilan et à l'Assemblée générale.

Les médias et les actionnaires connus de la société reçoivent chaque trimestre des documents chiffrés et commentés. Des communiqués de presse présentant les derniers événements survenus sont régulièrement publiés. Le site Internet de Infranor (www.infranor.com) contient un chapitre consacré aux investisseurs «For Investors».

Infranor Inter SA fournit des informations précises sur les événements pouvant avoir une influence sur le cours de ses actions, selon le règlement de cotation de la SWX Swiss Exchange, documents ad hoc, art. 72.

Personnes de référence

En outre, les personnes suivantes se feront un plaisir de répondre à vos questions :

- Martin Bölsterli
Président du Conseil d'administration
Telephone +41 (0)44 307 45 28
boelsterli@infrainter.ch
- Pius Bernet
Responsable financier
Téléphone +41 (0)44 307 45 25
bernet@infrainter.ch

Agenda

- | | |
|------------|------------------------------|
| 11.09.2008 | Assemblée générale 2007/08 |
| 16.12.2008 | Rapport semestriels 2008/09 |
| 10.03.2009 | Résultats 3ème trim. 2008/09 |
| 07.07.2009 | Résultats 2008/09 |
| 10.09.2009 | Assemblée générale 2008/09 |

Sociétés opérationnelles du Groupe Infranor

Etat au 1^{er} mai 2008

Société	Activités	Directions	Nombre de collaborateurs
Infranor Division			
Infranor S.A. CH-Coppet CH-Zurich	Ingénierie, vente et services Bureaux de vente	Raymond Käser raymond.kaeser@infranor.ch	9
Infranor S.A.S. FR-Linas	Ingénierie, vente et services	Patrice Delattre delattre@infranorfrance.com	10
Infranor Spain S.L.U. ES-Badalona (Barcelona) ES-San Sebastian	Ingénierie, vente et services y compris produits Cybelec Bureaux de vente	Josep Barbeta barbeta@infranor.es	18
Infranor B.V. NL-Oud-Beijerland (Rotterdam)	Ingénierie, vente et services	Robert Vermaase r.vermaase@infranor.nl	2
Infranor GmbH DE-Hanau	Ingénierie, vente et services	Peter Fritsch p.fritsch@infranor.de	6
Infranor Ltd. UK-Cranleigh	Ingénierie, vente et services	Adrian Hazelwood a_hazelwood@infranor.ltd.uk	4
Infranor, Inc. US-Wilmington MA (Boston)	Ingénierie, vente et services	Dan D'Aquila ddaquila@infranorusa.com	7
Infranor Asia Ltd. CH-Zürich, CN-Shanghai	Ingénierie, vente et services Bureau de représentation	Raymond Käser raymond.kaeser@infranor.ch jiong.pan@infranor.cn	5
Automotion, Inc. US-Ann Arbor, MI	Développement, fabrication et vente	Nathan Turner nturner@automotioninc.com	16
Infranor Electronics S.A.S. FR-Lourdes	Développement, fabrication et vente	Gilles Lanquetin g.lanquetin@infranor.fr	33
Mavilor Motors S.A. ES-Sta. Perpètua de Mogoda (Barcelona)	Développement, fabrication et vente	Francesc Cruellas fcruellas@mavilor.es	85
MESA Automation GmbH DE-Berlin	Développement, fabrication et vente	Bernd Eberding eb@mesa-berlin.de	14

Société	Activités	Directions	Nombre de collaborateurs
Cybelec Division			
Cybelec S.A. CH-Yverdon-les-Bains US-Marseille	Développement, fabrication et vente Bureau de représentation	Dr. Jean-Pierre van Griethuysen jpvangriethuysen@cybelec.ch oley.bob@gmail.com	58
Cybelec S.r.l. IT-Cinisello Balsamo (Milano)	Ingénierie, vente et services	Enzo Vicinanza evicinanza@cybelec.it	3
Cybelec Numeric Control Technology (Shanghai) Co. Ltd. CN-Shanghai	Fabrication, vente et services	Yi Wan Li yiwanli@cybelec.com.cn	21

Comptes annuels du Groupe Infranor

32 Bilans consolidés

33 Comptes de résultat consolidés

34 Tableau des flux de trésorerie consolidés

35 Variation des fonds propres consolidés

Annexe aux comptes annuels consolidés:

36 Informations sectorielles

37 Principe de consolidation et d'évaluation

47 Commentaires sur les comptes annuels consolidés

61 Rapport du réviseur des comptes consolidés

Bilans consolidés

1 000 CHF	Note	30.04.08	%	30.04.07	%
Actif					
Actifs circulants					
Liquidités	4	3 817	7,9	3 199	6,7
Dépôts à terme, chèques, traites, instruments financiers	4	69	0,2	1 318	2,8
Créances résultant de ventes et de prestations de services	5	18 013	37,3	17 276	36,3
Autres créances	6	1 480	3,1	998	2,1
Inventaires	7	13 650	28,3	14 930	31,4
Actifs transitoires		687	1,4	1 255	2,6
Total des actifs circulants	3	37 716	78,2	38 976	81,9
Actifs immobilisés					
Immobilisations financières		21	0,0	22	0,0
Immobilisations corporelles	8	6 283	13,0	5 124	10,8
Immobilisations incorporelles	9	2 505	5,2	2 006	4,2
Impôts différés actifs	10	1 723	3,6	1 437	3,1
Total des actifs immobilisés	3	10 532	21,8	8 589	18,1
Total des actifs		48 248	100,0	47 565	100,0
Passif					
Passifs courants					
Dettes financières à court terme	11	5 129	10,6	6 154	12,9
Dettes sur achats et prestations de services	12	7 080	14,7	8 439	17,7
Autres dettes à court terme	13	920	1,9	871	1,8
Passifs transitoires	14	5 121	10,6	3 975	8,4
Provisions à court terme	15	1 047	2,2	735	1,6
Provisions pour impôts sur le résultat		1 222	2,5	694	1,5
Total des passifs courants	3	20 519	42,5	20 868	43,9
Passifs non courants					
Dettes financières à long terme	11	1 123	2,3	1 151	2,4
Emprunt convertible subordonné 2002–09	11	3 329	6,9	8 464	17,8
Obligation au porteur subordonnée 2006–13	11	8 136	16,9	8 105	17,0
Provisions à long terme	16	621	1,3	833	1,8
Impôts différés passifs	10	487	1,0	416	0,9
Total passifs non courants		13 696	28,4	18 969	39,9
Total fonds étrangers		34 215	70,9	39 837	83,8
Capitaux propres					
Capital-actions	18	15 509	32,2	12 858	27,0
Réserves provenant d'acquisitions		– 5 713	– 11,8	– 8 364	– 17,6
Réserves constituées par des bénéfices		1 418	2,9	164	0,4
Actions propres		– 222	– 0,5	– 222	– 0,5
Ecarts de conversion		251	0,5	1 090	2,3
Résultat de l'exercice		2 790	5,8	2 202	4,6
Total des capitaux propres		14 033	29,1	7 728	16,2
Total des passifs		48 248	100,0	47 565	100,0

Comptes de résultat consolidés

1 000 CHF	Note	07/08	%	06/07	%
Chiffre d'affaires net	1, 19, 20	75 564	100,0	71 287	100,0
Coûts d'achat de marchandises		- 31 469	- 41,6	- 33 267	- 46,7
Variation des inventaires		- 1 209	- 1,6	2 066	2,9
Marge brute		42 886	56,8	40 086	56,2
Frais de personnel	21	- 25 283	- 33,5	- 23 972	- 33,6
Frais administratifs	22	- 3 390	- 4,5	- 3 015	- 4,3
Frais commerciaux	23	- 2 183	- 2,9	- 2 198	- 3,1
Autres charges d'exploitation	24	- 5 849	- 7,7	- 5 564	- 7,8
Autres produits d'exploitation	25	791	1,0	466	0,7
Total des frais d'exploitation		- 35 914	- 47,6	- 34 283	- 48,1
Résultat intermédiaire avant amortissements (EBITDA)		6 972	9,2	5 803	8,1
Amortissements	26	- 1 570	- 2,1	- 1 273	- 1,8
Résultat intermédiaire (EBIT)		5 402	7,1	4 530	6,3
Revenus financiers		114	0,2	404	0,6
Charges financières		- 1 823	- 2,4	- 1 723	- 2,4
Résultat financier	27	- 1 709	- 2,2	- 1 319	- 1,8
Résultat avant impôts		3 693	4,9	3 211	4,5
Impôts	10	- 903	- 1,2	- 1 009	- 1,4
Résultat net		2 790	3,7	2 202	3,1
Profit non dilué par action en CHF	28	4,00		3,49	
Profit dilué par action en CHF	28	3,64		3,07	

La présentation des charges/revenus financiers de l'exercice 2006/07 a été adaptée à celle de l'exercice 2007/08.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

1 000 CHF	Note	07/08	06/07
(Méthode indirecte selon le fonds des disponibilités)			
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles			
Résultat net avant impôt sur le résultat et			
résultat financier (EBIT)		5 401	4 530
Amortissements sur actifs immobilisés	26	1 570	1 273
Variation des réévaluations et des provisions		442	- 648
Intérêts perçus		163	47
Intérêts versés		- 1 705	- 1 806
Impôt sur le résultat		- 697	- 625
Flux de trésorerie avant variation des actifs circulants nets		5 174	2 771
Variation des créances sur ventes et prestations de services		- 1 088	- 1 176
Variation des inventaires		1 021	- 1 754
Variation des autres actifs circulants		65	- 516
Variation des dettes sur achats			
et prestations de services		- 1 303	1 268
Variation des autres passifs courants		1 336	87
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles		5 205	680
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement			
Désinvestissement d'actifs financiers	4	1 249	- 1 235
Investissements dans des immobilisations corporelles	8	- 1 711	- 1 046
Désinvestissement d'immobilisations corporelles		29	44
Investissements dans des immobilisations incorporelles	9	- 950	- 502
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		- 1 383	- 2 739
Free Cash flow		3 822	- 2 059
Flux de trésorerie provenant des activités de financement			
Réduction des dettes financières à court-terme		- 1 051	- 5 766
Réduction/Augmentation des dettes financières à long terme		- 737	8 358
Variation des dettes de contrats de location-financement		- 422	- 297
Dividende versé		- 948	- 631
Transactions d'actions en détention propre		0	- 57
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		- 3 158	1 607
Ecarts de conversion sur les liquidités		- 46	39
Variation des liquidités		618	- 413
Etat des liquidités en début d'exercice	4	3 199	3 612
Etat des liquidités en fin d'exercice	4	3 817	3 199
Variation des liquidités	4	618	- 413

La présentation du flux de trésorerie provenant des activités de financement de l'exercice 2006/07 a été adaptée à celle de l'exercice 2007/08.

Variations des fonds propres consolidés

1 000 CHF	Capital- actions	Réserves provenant d'acquisitions	Réserves constituées par des bénéfices	Actions propres	Ecarts de conversion	Total des capitaux propres
Etat au 30.4.06	12 816	– 8 414	828	– 198	348	5 380
Ecarts de conversion nets					742	742
Résultat net			2 202			2 202
Total des charges / produits comptabilisés	0	0	2 202	0	742	2 944
Actions propres			– 33	– 24		– 57
Augmentation de capital issue de la conversion						
d'obligations	42	42				84
Plan d'option		8				8
Dividende			– 631			– 631
Total des transactions avec les actionnaires	42	50	– 664	– 24	0	– 596
Etat au 30.4.07	12 858	– 8 364	2 366	– 222	1 090	7 728
Ecarts de conversion nets					– 839	– 839
Résultat net			2 790			2 790
Total des charges / produits comptabilisés	0	0	2 790	0	– 839	1 951
Actions propres					0	0
Augmentation de capital issue de la conversion						
d'obligations	2 651	2 651				5 302
Plan d'option						0
Dividende			– 948			– 948
Total des transactions avec les actionnaires	2 651	2 651	– 948	0	0	4 354
Etat au 30.4.08	15 509	– 5 713	4 208	– 222	251	14 033

Le Groupe Infranor définit ses catégories de fonds propres comme suit:

- Le **capital-actions** représente le capital-actions de la société faîtière Infranor Inter SA
- Les **réserves provenant d'acquisitions** contiennent les goodwill issus d'acquisitions directement compensés par les fonds propres durant des exercices antérieurs et les agios sur l'augmentation de capital-actions.
- Les **réserves provenant de de bénéfices** incluent les bénéfices obtenus par les sociétés du groupe et les réserves constituées sur ces derniers.
- La **réserve pour propres actions** se rapporte aux actions Infranor Inter SA rachetées au cours de bourse actuel, mais comptabilisées à leur valeur nominale. La valeur différentielle apparaît dans le poste «Réserves provenant de bénéfices».
- La **rubrique écarts de conversion** contient toutes les différences de conversion des sociétés du groupe à l'étranger.

Annexe aux comptes annuels consolidés

1. Informations sectorielles

Pour la première fois, la présentation par secteur du Groupe Infranor pour l'exercice 2007/08 est conforme aux divisions Infranor et Cybelec. Les pages 7 (Rapport du Conseil d'administration) et 18 (Gouvernance d'entreprise) contiennent de plus amples détails sur ce sujet. Les nouveaux segments correspon-

dent aussi à la nouvelle subdivision juridique. Leur présentation se fonde sur les chiffres issus de rapports internes (Management Approach). Les frais généraux du groupe ne pouvant être affectés aux segments sont présentés séparément. L'ensemble des transactions inter-segments est effectué aux conditions du marché, en application du principe dit «Arm's length».

1.1 Information sectorielle par divisions

1 000 CHF	Infranor Division		Cybelec Division		Autres		Total Groupe	
	07/08	06/07	07/08	06/07	07/08	06/07	07/08	06/07
Entrées de commandes	47 935	48 898	26 903	29 353			74 838	78 251
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	- 2,0 %		- 8,3 %				- 4,4 %	2,7 %
Carnet de commandes	8 866	8 882	5 536	6 700			14 402	15 582
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	- 0,2 %		- 17,4 %				- 7,6 %	7,5 %
Chiffre d'affaires net	47 743	47 078	27 821	24 209			75 564	71 287
inter-divisions	208	241	596	681	- 804	- 922	0	0
Modification en % par rapport à l'exercice précédent	1,4 %		14,9 %				6,0 %	13,7 %
Frais d'exploitation	- 43 532	- 42 880	- 24 142	- 21 717	- 918	- 887	- 68 592	- 65 484
Résultat intermédiaire (EBITDA)	4 211	4 198	3 679	2 492	- 918	- 887	6 972	5 803
en % du chiffre d'affaires net	8,8 %	8,9 %	13,2 %	10,3 %			9,2 %	8,1 %
Amortissements	- 1 004	- 877	- 442	- 410	- 124	14	- 1 570	- 1 273
Résultat intermédiaire (EBIT)	3 207	3 321	3 237	2 082	- 1 042	- 873	5 402	4 530
en % du chiffre d'affaires net	6,7 %	7,1 %	11,6 %	8,6 %			7,1 %	6,4 %
Résultat financier							- 1 709	- 1 319
Impôts sur le résultat							- 903	- 1 009
Résultat net							2 790	2 202
Collaborateurs	211	211	81	80	7	7	299	298
EBIT /collaborateurs (1 000 CHF)	15	16	40	26	- 149	- 125	18	15
Total des actifs	31 038	30 827	16 843	16 415	367	323	48 248	47 565
Total des passifs	- 22 402	- 17 192	- 7 868	- 7 704	- 3 945	- 14 941	- 34 215	- 39 837
Total des actifs net	8 636	13 635	8 975	8 711	- 3 578	- 14 618	14 033	7 728
Investissements sur immobilisations corporelles	1 869	1 042	389	215	150	25	2 408	1 282
Investissements sur immobilisations incorporelles	373	96	155	312	422	86	950	494
Total investissements	2 242	1 138	544	527	572	111	3 358	1 776
Amortissements sur immobilisations corporelles	- 830	- 723	- 165	- 160	- 130	- 20	- 1 125	- 903
Amortissements sur immobilisations incorporelles	- 174	- 154	- 277	- 249	6	33	- 445	- 370
Amortissements totaux	- 1 004	- 877	- 442	- 409	- 124	13	- 1 570	- 1 273

1.2 Secteur par régions

1 000 CHF	Immobilisations							
	Chiffre d'affaires net		in-/corporelles		Investissements		Collaborateurs	
	par destinataire		par fournisseur de		par fournisseur de		par fournisseur de	
	de la prestation		la prestation		la prestation		la prestation	
	07/08	06/07	07/08	06/07	07/08	06/07	07/08	06/07
Europe/Proche Orient/Afrique	62 645	58 801	8 588	6 924	3 261	1 642	249	252
Amérique du Nord et du Sud	6 528	7 209	98	46	86	5	23	25
Asie/Pacifique	6 391	5 277	102	160	11	129	27	21
Total	75 564	71 287	8 788	7 130	3 358	1 776	299	298

2. Principes de consolidation et d'évaluation

Généralités

Le Groupe Infranor est actif dans le domaine de l'automatisation industrielle. La société-mère Infranor Inter SA a son siège à Zurich (Suisse). Pour l'essentiel, il concentre ses activités sur le développement, la production et la commercialisation à l'échelle mondiale de composants et de solutions de premier ordre. Le groupe réalise plus de la moitié de son chiffre d'affaires dans les pays de l'union européenne.

Siège de la société:
Infranor Inter SA
Schaffhauserstrasse 418
Boîte postale
CH-8050 Zürich
T +41 (0) 44 307 45 00
F +41 (0) 44 307 45 10
www.infranor.com

Directives pour l'établissement des comptes du groupe

Au 30 avril 2008, la consolidation des comptes du Groupe Infranor est établie en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) sur une base de valorisation historique, sauf exceptions décrites dans les principes de consolidation et d'évaluation ci-après. La présentation des comptes et de l'annexe inclut aussi les informations obligatoires selon le Code des Obligations suisse.

Les comptes annuels sont présentés en francs suisses (CHF 1 000). La majorité des transactions du groupe se réalise toutefois en euros.

Modification des principes de présentation des comptes

Les normes et interprétations IFRS/IAS nouvelles ou remaniées, entrées en vigueur au 1er janvier 2007 et appliquées par le Groupe Infranor, sont les suivantes: IFRS 8, segments opérationnels, est appliqué prématurément.

IFRS 7, indications relatives aux instruments financiers:

Cette norme régit la publication des instruments financiers d'une nouvelle manière et remplace les anciennes prescriptions de publication selon IAS 30 et IAS 32. Les prescriptions de publication d'IFRS 7 comportent des informations qualitatives et quantitatives relatives aux risques résultant des instruments financiers, en particulier des risques de crédit, de liquidités et du marché. Les informations données en annexe au sujet des instruments financiers ont été complétées conformément à cette nouvelle norme.

IFRS 8, segments opérationnels:

Durant l'exercice 2007/08, le groupe a subdivisé ses activités en deux segments nouvellement créés et a parallèlement décidé d'appliquer prématurément le nouveau standard en lieu et place de IAS 14. La présentation sectorielle de la page 36 correspond ainsi à ces nouvelles prescriptions. Les chiffres de l'exercice précédent ont été adaptés à la nouvelle présentation.

- IAS 1 Amendements à l'IAS (révisés): Présentation du bouclage
- IFRIC 8 Portée d'IFRS 2
- IFRIC 9 Rémunération sur la base des taux
- IFRIC 9 Réévaluation des dérivés incorporés
- IFRIC 10 Information financière intermédiaire et perte de valeur
- IFRIC 11 Transactions intra-groupe et transactions propres selon l'IFRS 2

Les normes et interprétations précitées ont conduit à des publications supplémentaires, mais pas à une adaptation des méthodes d'évaluation et d'établissement du bilan. Elles n'ont eu aucune influence sur l'exercice 2007/08.

Annexe aux comptes annuels consolidés

Les nouvelles normes et interprétations IFRS/IAS suivantes ont été publiées au moment de l'établissement des comptes annuels, mais ne sont pas encore officiellement en vigueur:

- IAS 1 Présentation du boucllement, remanié (au 01.01.2009)
- IAS 23 Activation de coûts de fonds étrangers, remanié (au 01.01.2009)
- IFRS 2 Paiements fondés sur des actions, remanié (au 01.01.2009)
- IFRS 3 Regroupement d'entreprises, remanié (au 01.07.2009)
- IFRS 27 Comptes du groupe et comptes individuels séparés, remanié (au 01.07.2009)
- IFRIC 12 Accords de concessions de services (au 01.01.2008)
- IFRIC 13 Programmes de fidélisation de la clientèle (au 01.07.2008)
- IFRIC 14 Délimitation d'une valeur patrimoniale orientée sur le résultat, prescriptions de financement minimum et leurs interactions (au 1.1.2008).
- Améliorations par rapport à IFRS 2008 (au 1.1.2009)

La direction estime que l'application desdites normes et interprétations dès l'exercice 2008/2009 n'aura aucune influence notable sur les comptes annuels.

Base d'établissement

Les comptes annuels consolidés se composent du compte de bilan, du compte de résultat, du tableau des flux de trésorerie, de la variation des fonds propres et de l'annexe. Ils se basent sur les comptes annuels audités des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation. Lorsque cela est nécessaire, les comptes annuels des sociétés du groupe sont établis selon les prescriptions et les usages locaux. Ils sont adaptés, puis présentés dans une forme unitaire lorsque l'application des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) et des principes de consolidation du groupe le requiert.

Principes de consolidation

Les comptes annuels consolident toutes les sociétés dans lesquelles le Groupe Infranor détient, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou sur lesquelles il exerce une influence déterminante. Les sociétés acquises ou cédées sont intégrées dans le périmètre de consolidation depuis la date de leur acquisition jusqu'à celle de leur cession.

Le groupe met en équivalence les investissements au sein de sociétés dans lesquelles il détient entre 20 % et 50 % des droits de vote et sur lesquelles il n'a aucune influence prépondérante (Equity-Method). Cette méthode prévoit l'intégration limitée aux capitaux propres – même lorsque ces derniers dépassent le coût d'acquisition – et au résultat.

La consolidation des fonds propres des participations dans lesquelles le groupe détient plus de 50 % du capital est établie selon la méthode anglo-saxonne dite «Purchase Method». Les actifs et les passifs des sociétés acquises durant l'exercice sont évalués à la juste valeur (Fair value) à la date de leur acquisition. Les intérêts minoritaires représentent la part des actionnaires minoritaires à la somme des actifs après déduction des passifs.

Les livraisons, prestations et imputations de coûts ainsi que les créances et exigibilités entre entreprises consolidées sont épurées par voie de réciprocité. Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions internes au groupe sont éliminés.

Périmètre de consolidation

Le seul changement au sein du périmètre de consolidation durant l'exercice 2007/08 a été la sortie, au 30 avril 2008, de la société Violet Indim SA, Suisse, fusionnée au sein du périmètre de consolidation. Par ailleurs, les sociétés ont été distribuées sur un plan juridique conformément aux segments nouvellement constitués. Ainsi, les entités de l'Infranor Division sont rattachées à Infranor Holding SA, Coppet. Il n'y a pas eu de changement au sein de la Cybelec Division.

Les sociétés suivantes ont été entièrement consolidées au 30 avril 2008:

Sociétés du groupe classées par appartenance juridique	Note	But ⁵⁾		Capital- actions	Participation	Année de fondation
Infranor Inter AG, CH-Zurich	1	F	CHF	15 509 920	100 %	1987
ISA Management S.A., CH-Coppet		S	CHF	200 000	100 %	1986
Infranor Holding S.A., CH-Coppet	2	F, S	CHF	5 000 000	100 %	1941
Infranor S.A., CH-Coppet		I	CHF	500 000	100 %	1953
Infranor S.A.S., FR-Linas		I	EUR	38 250	100 %	1992
Infranor Electronics S.A.S., FR-Lourdes		P	EUR	37 000	100 %	2005
Infranor B.V., NL-Oud-Beijerland		I	EUR	100 000	100 %	2005
Infranor GmbH, DE-Hanau		I	EUR	100 000	100 %	1968
MESA Automation GmbH, DE-Berlin		P	EUR	100 000	100 %	1982
Infranor Ltd., UK-Crainleigh		I	GBP	200 000	100 %	1983
Infranor Spain S.L.U., ES-Badalona		I	EUR	150 000	100 %	2006
Infranor Asia Ltd., CH-Zurich		I	CHF	300 000	100 %	2005
Infranor Holdings USA, Inc., USA-Dover DE		F	USD	1 620	100 %	2001
Infranor, Inc., USA-Wilmington MA	3	I	USD	331 000	100 %	1982
Automotion, Inc., USA-Ann Arbor MI	4	P	USD	1 053 070	100 %	1983
Mavilor Motors S.A., ES-Sta. Perpetua de Mogoda		P	EUR	135 000	100 %	1973
ISA Innovations S.A., CH-Coppet		S	CHF	50 000	100 %	1980
Violet-Indim Sarl, FR-Lourdes		F	EUR	8 000	100 %	2000
Cybelec S.A., CH-Yverdon-les-Bains		P	CHF	250 000	100 %	1970
Cybelec S.r.l., IT-Cinisello Balsamo		I	EUR	100 000	100 %	2004
Cybelec Numerical Control Technology (Shanghai) Co. Ltd., CN-Shanghai		P	CNY	1 304 400	100 %	2006

¹ Le capital-actions a augmenté de CHF 2,65 mio à CHF 15,51 mio à la suite de la conversion d'obligations converti-
durant l'exercice 2007/08.

² Le capital-actions a été porté de CHF 3,91 mio à CHF 5,00 mio par apports en nature. Violet-Indim SA, Fribourg a été fusionnée par absorption.

³ Le capital-actions a été relevé de USD 0,33 mio à USD 0.33 mio.

⁴ Le capital-actions a été relevé de USD 0,59 mio à USD 1,05 mio.

⁵ I = Ingénierie et vente

P = Production, développement et vente

F = Finance

S = Services

Annexe aux comptes annuels consolidés

Gestion des risques financiers

Les risques financiers – liés taux de change, au taux d'intérêt, aux défauts de marché, de crédit et de liquidités – sont gérés conformément aux principes et directives fixés par le management du Groupe Infranor. Il existe aussi des directives relatives à la gestion des liquidités et l'obtention d'emprunts. Le management de risques a pour objectif de minimiser les répercussions potentiellement négatives sur la situation financière.

Risques de marché et principes de gestion du risque

Les risques liés à l'intérêt, au taux de change et au défaut de crédit (paiement) constituent les risques auxquels le groupe est exposé. Le Conseil d'administration est responsable de la surveillance du système de contrôle interne du groupe. Ce dernier a pour but de maîtriser, sans les exclure, les risques d'exécutions défectueuses sur des transactions commerciales. De tels systèmes de contrôle offrent une assurance raisonnable, mais pas absolue, contre des erreurs importantes ou des pertes significatives. La Direction du groupe a pour tâche d'identifier et d'évaluer les risques importants au sein des sociétés.

La Direction du groupe met l'accent sur la création et le développement d'une culture correspondant à la gestion des risques. A ce titre, elle réalise certaines approches d'ordre quantitatif et émet des directives formelles. Toutefois, ces dernières ne couvrent qu'une partie de l'approche de la gestion des risques.

La gestion du risque suivie par le groupe inclut des couvertures d'assurances complètes et efficaces. Elle est, par ailleurs, renforcée par la grande dispersion des clients de Infranor au sein des différents secteurs industriels et régions géographiques.

Conversion de devises

Le boucllement consolidé est établi en francs suisses (CHF). Les positions issues du boucllement des sociétés du groupe sont exprimées dans la monnaie des régions économiques dans lesquelles ces sociétés sont d'abord actives (monnaie fonctionnelle). Les comptes de résultat d'entités étrangères sont convertis en francs suisses au cours de change moyen.

Les bilans des participations sont convertis en francs suisses aux cours de change de fin d'exercice applicables au 30 avril selon la méthode du cours de clôture. Les différences de conversion sont comptabilisées dans les fonds propres jusqu'au jour de la déconsolidation éventuelle desdites participations. Elles apparaissent alors dans le compte de résultat.

Les transactions effectuées en monnaies étrangères au sein des sociétés du groupe sont soumises aux taux de change en vigueur au jour de la transaction. Les profits et les pertes découlant de ce type de transactions ou de la conversion des avoirs et des engagements libellés en monnaies étrangères apparaissent dans le compte de résultat. Les actifs et les passifs sont convertis aux taux de change de fin d'exercice. Les différences de change sur des avances entre sociétés du groupe, effectuées en faveur de sociétés étrangères, mais considérées comme faisant partie de

l'investissement dans ces dernières, sont imputées directement aux fonds propres consolidés.

Les taux de change suivants ont été appliqués:

CHF	Cours de conversion		Cours de conversion		
	de fin d'exercice		moyens utilisés pour le		
	applicables au bilan		compte de résultat		
	30.04.08	30.04.07	07/08	06/07	
Etats-Unis	USD	1,0478	1,2151	1,1330	1,2260
Europe	EUR	1,6200	1,6527	1,6350	1,5960
Grande-Bretagne	GBP	2,0694	2,4292	2,2790	2,3580
Chine	CNY	0,1501	0,1576	0,1540	0,1560

Instruments financiers

Les transactions d'instruments financiers sont constatées à la date de la transaction. Les instruments financiers dérivés sont portés au bilan à leur juste valeur selon IAS 39. Le groupe utilise de manière occasionnelle des opérations de change à terme. Les risques de change sur un contrat en cours ou sur un débiteur commercial dont la créance est libellée en monnaie étrangère sont couverts par des contrats de change à terme (Fair Value Hedge). L'instrument de couverture et l'élément couvert sont alors portés au bilan à la valeur de marché. En revanche, les variations de la valeur de marché de l'instrument de couverture et de l'élément couvert sont incluses dans le résultat de l'exercice en tenant compte des impôts différés. L'effet des variations de valeur de marché sur le résultat de l'exercice est nul. La répartition des instruments financiers est représentée selon les explications suivantes. Il convient de considérer comme des instruments financiers, en particulier, les avoirs bancaires, les créances et les dettes résultant de livraisons et de prestations ainsi que les dettes porteuses d'intérêt. La majorité est libellée en francs suisses et en euros. Les valeurs comptables des valeurs en banque ainsi que des créances et des dettes résultant de livraisons et de prestations correspondent presque entièrement à leur juste valeur. La juste valeur des deux instruments financiers subordonnés a été calculée comme suit:

l'emprunt obligataire convertible a été évalué au dernier cours payé avant la date de clôture. L'obligation au porteur a été escomptée, en raison de la hausse des taux d'intérêt, avec une différence d'intérêt de 1,5 % pour 2007/08 et de 0,75 % pour 2006/07, ce qui constitue la meilleure évaluation du marché.

Instruments financiers

Actifs financiers

	Valeur vénale désignée lors de la saisie avec effet sur le compte de de résultat	Liquidités, crédits et créances	Valeur comptable	Valeur vénale
Les actifs financiers du groupe sont partagés entre les catégories suivantes: 1 000 CHF				
30 avril 2008				
Liquidités		3 817	3 817	3 817
Dépôts à terme, chèques, traites, instruments financiers	55	14	69	69
Créances résultant de ventes et de prestations de services		18 013	18 013	18 013
Autres créances		1 444	1 444	1 444
Immobilisations financières		22	22	22
Total	55	23 310	23 365	23 365

30 avril 2007

Liquidités		3 199	3 199	3 199
Dépôts à terme, chèques, traites, instruments financiers		1 318	1 318	1 318
Créances résultant de ventes et de prestations de services		17 276	17 276	17 276
Autres créances		937	937	937
Immobilisations financières		22	22	22
Total		22 752	22 752	22 752

Dettes financières

	Valeur vénale désignée lors de la saisie avec effet sur le compte de résultat	Liquidités, crédits et créances	Valeur comptable	Valeur vénale
Les dettes financières du groupe sont partagées entre les catégories suivantes: 1 000 CHF				
30 avril 2008				
Dettes financières à court terme	2	5 127	5 129	5 129
Dettes sur achats et prestations de services		7 080	7 080	7 080
Autres dettes à court terme		803	803	803
Passifs transitoires		4 694	4 694	4 694
Dettes financières à long terme		1 122	1 122	1 122
Emprunt convertible subordonné 2002–09		3 329	3 329	3 684
Obligation au porteur subordonnée 2006–13		8 136	8 136	7 630
Total	2	30 291	30 293	30 142

30 avril 2007

Dettes financières à court terme		6 154	6 154	6 154
Dettes sur achats et prestations de services		8 439	8 439	8 439
Autres dettes à court terme		850	850	850
Passifs transitoires		3 658	3 658	3 658
Dettes financières à long terme		1 151	1 151	1 151
Emprunt convertible subordonné 2002–09		8 464	8 464	9 506
Obligation au porteur subordonnée 2006–13		8 105	8 105	7 910
Total		36 821	36 821	37 668

Annexe aux comptes annuels consolidés

Risques sur la trésorerie

La société de management du Groupe s'assure que les sociétés du groupe disposent de liquidités en suffisance pour honorer leurs engagements financiers. Elle gère l'obtention d'emprunts à court et à long terme, ainsi que la rentabilité des liquidités qui ne sont pas nécessaires à l'exploitation. A la date de clôture, la trésorerie disponible se présentait comme suit:

Réserves de liquidités et limites de crédits

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Trésorerie	3 886	4 517
Limites de crédits	19 210	20 055
./. Utilisation de limites de crédits	- 4 755	- 5 832
Total Réserves de liquidités et limites de crédits non utilisées	18 341	18 740

Les activités opérationnelles courantes sont largement couvertes par l'obligation au porteur subordonnée «PULS CDO 2006-1», allant jusqu'à mi-2013, par des lignes de crédit accordées par le Crédit Suisse et la Zürcher Kantonalbank, ainsi que par des établissements de crédit locaux. Des fonds propres et des fonds étrangers supplémentaires deviendraient éventuellement nécessaires dans le cas d'une acquisition d'envergure ou d'un investissement sortant de l'ordinaire.

Echéances des dettes financières

Les tableaux ci-dessous indiquent les échéances contractuelles des dettes financières, intérêts inclus. Les dettes financières soumises à intérêts sont détaillées en note 11.

Echéancier des engagements (exercice sous revue)

1 000 CHF	Valeurs comptables 30.04.08	Paiements vers l'extérieur, intérêts inclus			
		Total	moins	entre	plus de
		30.04.08	d'une année	2 et 5 ans	5 ans
Dettes financières, soumises à intérêts court terme	5 049	5 287	5 287	0	0
Dettes financières à court terme, non soumises à intérêts court terme	80	80	80	0	0
Créditeurs sur achats et prestations de services	7 080	7 080	7 080	0	0
Autres dettes à court terme	920	920	920	0	0
Passifs transitoires	5 121	4 694	4 694	0	0
Dettes financières, soumises à intérêts à long terme	1 032	1 174	0	1 174	0
Dettes financières, subordonnées, soumises à intérêts à long terme	11 465	15 038	769	5 843	8 426
Dettes financières à court terme, non soumises à intérêts à long terme	90	90	0	90	0
Total	30 837	34 363	18 830	7 107	8 426

Echéancier des engagements (exercice précédent)

1 000 CHF	Valeurs comptables 30.04.07	Paiements vers l'extérieur, intérêts inclus			
		Total	moins	entre	plus de
		30.04.07	d'une année	2 et 5 ans	5 ans
Dettes financières, soumises à intérêts court terme	6 084	6 313	6 313	0	0
Dettes financières à court terme, non soumises à intérêts court terme	70	70	70	0	0
Créditeurs sur achats et prestations de services	8 439	8 439	8 439	0	0
Autres dettes à court terme	871	871	871	0	0
Passifs transitoires	3 975	3 658	3 658	0	0
Dettes financières, soumises à intérêts à long terme	981	1 088	0	1 088	0
Dettes financières, subordonnées, soumises à intérêts à long terme	16 569	21 864	1 036	11 799	9 029
Dettes financières à court terme, non soumises à intérêts à long terme	170	170	0	170	0
Total	37 159	42 473	20 387	13 057	9 029

Risques liés aux taux d'intérêt

Les risques liés aux taux d'intérêt recouvrent les modifications des taux d'intérêt ayant des répercussions sur la situation patrimoniale et bénéficiaire du groupe. Les modifications des taux d'intérêt entraînent des altérations des produits et des charges d'intérêt des valeurs patrimoniales et des dettes porteuses, respectivement soumises à intérêt. Le groupe assure la gestion des taux d'intérêt de manière centralisée. Le groupe ne dispose pas de valeurs patrimoniales essentielles porteuses d'intérêt, raison pour laquelle les répercussions de modifications du taux d'intérêts de marché sur les produits d'intérêt restent mineures. Plus significatives sont les répercussions de modifications du taux d'intérêt sur les charges d'intérêt. Les dettes porteuses d'intérêt s'élevaient à CHF 17,6 mio (année précédente CHF 23,6 mio) à la date de clôture du 30 avril 2008, le taux d'intérêt moyen résultant des financements en CHF, EUR et USD s'élevait à 5,72 % (contre 4,48 % l'exercice précédent). Au sein du groupe, les risques liés aux taux d'intérêt sont constitués en premier lieu par des dettes à long terme porteuses d'intérêt. Dans la plupart des cas, le groupe a conclu des contrats à long terme, comportant des taux d'intérêt fixes, afin de minimiser les risques liés aux taux d'intérêt. Le solde des financements à long terme est actuellement soumis aux taux d'intérêts usuels du marché. La situation des intérêts et les possibilités de prévention font l'objet d'une attention constante. Des instruments dérivés ne sont pas utilisés pour se prémunir contre les risques de modification des intérêts.

La représentation suivante illustre les effets d'un changement possible de taux d'intérêt dans la zone CHF, EUR et USD sur le résultat après impôts ainsi que sur d'autres composants du capital propre (l'ensemble des autres variables étant maintenues constantes).

Monnaie	Augmentation/ Réduction	Répercussions sur			
		du taux d'intérêt (basic points)	Répercussions sur le résultat après impôts (CHF 1 000)	d'autres composantes du capital propre (CHF 1 000)	
	Exchange				
		07/08	06/07	07/08	06/07
CHF	+50 bp	39	56	0	0
	-50 bp	- 39	- 56	0	0
EUR	+50 bp	3	6	0	0
	-50 bp	- 3	- 6	0	0
USD	+50 bp	0	- 2	0	0
	-50 bp	0	2	0	0

Risques de taux de change

Le groupe Infranor opère à l'échelle mondiale et est donc exposé à des fluctuations des taux de change pouvant avoir des répercussions à la clôture, établie en francs suisses. Le groupe vend des produits et services en devises et se trouve par conséquent exposé aux variations des taux de change. La majorité du chiffre d'affaires est réalisée en euros (dans l'Union Européenne) et en francs suisses. Les risques de devises sont surveillés en permanence et sont, si nécessaire, couverts à l'aide de forward contracts, de swaps ou d'options sur devises. Certains investissements consentis dans des sociétés étrangères du groupe sont couverts par des crédits bancaires correspondants dans la même devise étrangère. Les risques de taux de change résultant de prêts consentis entre entreprises du groupe sont couverts, selon le cas d'espèce, par des contrats à terme sur devises.

Le groupe est exposé en premier lieu à un risque de fluctuation de cours de l'EUR et de l'USD. La représentation suivante illustre les effets d'un changement possible de taux de conversion EUR et USD avec le franc suisse sur le résultat après impôts ainsi que sur d'autres composants du capital propre (l'ensemble des autres variables étant maintenues constantes).

Monnaie	Augmentation/ Réduction	Répercussions sur			
		de cours de change	Répercussions sur le résultat après impôts (CHF 1 000)	d'autres composantes du capital propre (CHF 1 000)	
	Exchange				
		07/08	06/07	07/08	06/07
EUR	+ 3 %	133	102	0	0
	- 3 %	- 133	- 102	0	0
USD	+ 8 %	- 6	121	0	0
	- 8 %	6	- 121	0	0

Risques de crédit

Des risques de crédit résultent de la possibilité que la partie adverse d'une transaction ne puisse ou ne veuille pas respecter ses engagements et qu'il en découle un dommage financier pour le groupe. Les créances résultant de ventes et de prestations de services ne comportent aucun risque notable général. Certaines sécurités supplémentaires sont parfois convenues (par exemple: lettre de crédit irrévocable et confirmée, garanties bancaires, assurance crédit, etc.). Lorsque les directions locales disposent d'analyses spécifiques sur certains secteurs, pays ou clients, minimisant ainsi les risques de défaut de paiement. Une gestion des risques active couvre les créances résultant de ventes et de prestations de services, afin d'assurer une surveillance et un contrôle permanents des risques de crédit.

Annexe aux comptes annuels consolidés

Les risques de crédit sur les autres valeurs patrimoniales financières sont contrôlés au travers d'une coopération exclusive avec des établissements de crédit de premier ordre. Au 30 avril 2008, CHF 0,61 mio ou 16,0 % des liquidités étaient placés auprès d'un seul établissement de crédit (CHF 1,30 mio un an auparavant ou 40,0 %). Cet établissement peut se prévaloir d'une solvabilité de première classe et de longues années d'expérience.

Gestion du capital

La gestion du capital du groupe vise à perpétuer les activités opérationnelles de façon à atteindre les objectifs de croissance, à offrir un rendement raisonnable aux actionnaires et à optimiser la structure de capital – et à diminuer les coûts de ce dernier. Le versement de dividendes, le remboursement et l'augmentation du capital social, les ventes de valeurs patrimoniales et les remboursements de dettes influencent directement la structure dudit capital.

Le groupe, comme d'autres entreprises, surveille aussi la structure du capital sous l'angle du degré d'endettement net. A cette occasion, l'endettement net est exprimé en pourcent du capital total. La conversion d'obligations en capital-actions explique un endettement net inférieur à celui de la fin de l'exercice précédent.

Taux d'endettement net

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Dettes financières	6 252	7 305
Dettes financières subordonnées	11 465	16 569
./. Liquidités, dépôts à terme, chèques, traites	- 3 886	- 4 517
Endettement net	13 831	19 357
Capital propre	14 033	7 728
Capital total	27 864	22 568
Taux d'endettement net en %	49,6	85,8

Si l'on prend en considération l'emprunt obligataire subordonné résiduel, le capital propre économique s'élève à 36 % (année précédente (34 %).

Hypothèses importantes et sources d'incertitudes pour les évaluations.

- La présentation des comptes requiert des estimations et des hypothèses de la part du management. Celles-ci peuvent avoir une influence sur le montant des actifs et des passifs présentés, sur les engagements et les créances éventuels à la clôture du bilan, mais aussi sur les charges et les produits de la période sous revue. Les hypothèses et les estimations reposent sur des connaissances empiriques et sur divers facteurs jugés pertinents. Les résultats enregistrés ultérieurement peuvent s'écarter de ces estimations.

- Les hypothèses et les estimations font l'objet de contrôles réguliers et sont adaptées le cas échéant, à la lumière de nouvelles informations ou conclusions. Ces adaptations sont comptabilisées dans les comptes de résultat de la période sous revue. Les principales hypothèses sont ensuite présentées et sont aussi reprises dans les commentaires y relatifs.
- Les produits ne sont saisis que si, dans l'optique du management, les risques et les avantages essentiels sont transférés aux clients. Les transactions couvertes par ces cas ne sont considérées comme produits dans les comptes de résultat qu'une fois les conditions contractuelles remplies. Les paiements reçus sont aussi portés au bilan. Sur la base des informations en sa possession, le management estime que les provisions et les régularisations sont appropriées.
- Les autres actifs immobilisés incorporels font l'objet d'un contrôle annuel, tandis que les apports en nature sont contrôlés lorsqu'apparaissent des indices de dépréciation. Afin de vérifier si tel est le cas, le management procède à des estimations concernant les futurs flux d'argent attendus de l'utilisation et de l'éventuelle cession de ces éléments de patrimoine.
- Des estimations approfondies sont nécessaires pour déterminer la valeur de l'avoir et des dettes découlant des impôts sur le bénéfice et des impôts différés. Certaines d'entre elles reposent sur l'interprétation des lois et des règlements fiscaux existants. Le management évalue annuellement les impôts différés actifs sur la base des bénéfices imposables futurs, puis considère qu'ils sont adéquats et que les incertitudes liées aux impôts sur le bénéfice issu de l'avoir et des dettes portés au bilan ont été suffisamment prises en compte.
- Les collaborateurs de certains sites du Groupe Infranor sont assurés auprès d'institutions de prévoyance pour le personnel, dont la couverture doit être traitée selon IAS 19 comme un plan de prévoyance à primauté de prestations. Le calcul des régularisations et des dettes portées au bilan de ces établissements se fonde sur les calculs statistiques et actuariels des experts. Les écarts constatés par rapport aux hypothèses établies par les experts, elles-mêmes conformes à celles du management, peuvent avoir des effets – pour les périodes futures – sur les comptes de régularisations et des dettes liés à des institutions de prévoyance.
- Certaines sociétés du groupe sont exposées aux litiges. Le management a procédé à une évaluation des conséquences possibles de ces affaires juridiques sur la base de ses connaissances actuelles, puis les a portées au bilan.

Constataction du chiffre d'affaires net

Le chiffre d'affaires est comptabilisé à la livraison de la marchandise ou à la fourniture de services à des tiers, déduction faite des remises commerciales et des impôts sur les ventes.

Liquidités

Les liquidités comprennent les états de caisses, les avoirs postaux et bancaires, les placements sur les marchés monétaires d'une durée maximale de trois mois.

Créances résultant de ventes et de prestations de services

La valeur des créances portées au bilan correspond aux montants facturés, diminués des ajustements de valeurs dictés par la gestion des créances douteuses.

Inventaires et travaux en cours

Les marchandises achetées sont valorisées au prix coûtant, les produits intermédiaires et les produits finis au coût de revient. Ce dernier comprend les composants à leur prix coûtant, les frais directs de production réels ainsi qu'une allocation de frais de production, et d'amortissement des centres de production. Si la valeur de vente réalisable d'un quelconque article est inférieure à sa valeur établie selon les méthodes ci-dessus, une provision est constituée pour la différence.

Les inventaires sont valorisés selon la méthode dite du coût moyen pondéré. Les stocks de marchandises à rotation réduite font régulièrement l'objet de provisions complémentaires. Les escomptes reçus sont comptabilisés en diminution du prix d'achat.

Les bénéfices intermédiaires résultant de transactions internes au groupe sont éliminés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles (terrains, bâtiments, machines et installations) figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production, après déduction dictée par la gestion commerciale.

Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire, afin d'amortir le coût de chaque actif au cours de la durée de vie estimée comme suit: les bâtiments et les installations entre 20 et 25 ans; les machines, les outillages, les installations techniques, le mobilier de bureau et les appareils entre 5 et 10 ans ou sur la durée du contrat de location; les véhicules et les systèmes informatiques entre 2 et 5 ans.

Immobilisations en leasing (location-financement)

Les immobilisations sous contrats de leasing, pour lesquelles tant le risque que le droit de détention sont transférés au groupe (Financial Leasing), sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et sont amorties sur la base de la durée de vie estimée, telle qu'indiquée auparavant. Les engagements correspondants sont comptabilisés sous «Dettes financières à court terme» ou «Dettes financières à long terme» en fonction de leur échéance (moins ou au-delà de 12 mois). Le compte de résultat intègre les dépenses d'entretien et de réparation – sans plus-value.

Le paiement des «Operating Leasings» est inclus dans le compte de résultat annuel.

Immobilisations incorporelles et goodwill

Le goodwill issu d'acquisitions effectuées avant la date de transition aux normes IFRS a été compensé par les fonds propres. Lors du passage à IFRS au 30 avril 2004, Infranor a décidé de ne pas réévaluer rétrospectivement le goodwill issu de «regroupements d'entreprises» (IFRS 3). Le goodwill issu des acquisitions de Automotion, Inc. de (1er décembre 2000: CHF 7,77 mio) et de Cybelec SA (1989: CHF 13,83 mio), ont été entièrement compensés par les fonds propres consolidés.

Les frais de recherche et de développement sont, en principe, directement pris en charge par les comptes de résultat. Pour autant qu'elles remplissent les critères d'immobilisation (la perspective de rendement net est, en particulier, établie), les prestations importantes couvrant le développement de produits nouveaux sont portées au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production (sans tenir compte des frais de financement) et amorties au cours de leur durée de vie utile, mais au maximum sur 7 ans. Les droits de licences, marques et brevets sont amortis entre 3 et 10 ans, les logiciels entre 2 et 5 ans et les frais de développement de produits entre 2 et 5 ans.

Dépréciation d'immobilisations – Impairment

La valeur des immobilisations est examinée au moins à la date du bilan afin de déterminer s'il existe des indices révélant une perte de leur valeur (Impairment). Si de tels indices existent, la valeur recouvrable des immobilisations est estimée et une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable est supérieure à sa valeur recouvrable (Impairment-Loss). La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre le prix de vente net de l'actif et sa valeur d'utilité. Cette dernière est déterminée en estimant les flux financiers futurs générés par l'actif et en escomptant ceux-ci au taux moyen d'intérêt du capital du pays dans lequel il est situé, ce taux étant ajusté pour les risques spécifiques inhérents à l'actif.

Capitaux étrangers

Les fonds étrangers sont portés au bilan, la première fois, à leur juste valeur (fair value) après déduction des frais de transactions y relatifs et, pour tous les exercices suivants, à leur coût d'acquisition (amortized cost method). Les différences entre les financements (après déduction des frais de transactions y relatifs) et les montants dus sont portées au compte de résultat selon la méthode des intérêts effectifs pendant la durée d'utilisation des fonds étrangers. Les dettes financières sont composées de crédits bancaires en compte courant, d'engagements issus de leasings financiers et de tout autre engagement financier. La valeur nominale des dettes sur achats et prestations de services constitue, en règle générale, leur juste valeur (fair value).

Annexe aux comptes annuels consolidés

Emprunt obligataire

La juste valeur (fair value) de la part due sur un emprunt convertible se détermine selon la méthode des coûts amortis («amortized cost method»), en partant du taux d'intérêt de marché applicable à un emprunt comparable, mais non convertible. Elle est ensuite portée à un poste séparé au bilan («emprunt obligataire convertible»). Le solde correspondant à une augmentation de trésorerie (composante fonds propres) vient en augmentation de l'option de conversion et est compensé dans les fonds propres. La valeur de l'option de conversion n'évolue plus durant les exercices suivants.

Obligation au porteur subordonnée (Collateralized Debt Obligation) «CDO PULS 2006-1» 2006-13

Infranor Holding SA, sous-holding de Infranor Inter SA, a souscrit, le 25 juillet 2006, une obligation au porteur en francs suisses (Collateralized Debt Obligation) de CHF 8,3 mio subordonnée de 7 ans, portant intérêts de 7,26 % dans le cadre du «CDO PULS 2006-1», 2006-13, d'un montant de € 260 mio. Merrill Lynch, Allemagne, est apparu en tant qu'«arranger», Capital Securities Group à Baar a fonctionné comme «Portfolio Manager». Cette entrée de liquidités a exclusivement permis de rembourser des dettes bancaires du Groupe Infranor et d'assurer – ensemble avec l'emprunt obligataire convertible postposé existant – le financement du groupe à long terme.

Provisions à long terme

Les provisions à long terme comprennent d'abord des engagements de prévoyance et d'autres engagements envers les collaborateurs, ainsi que les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains.

Impôts sur le revenu

Les impôts exigibles sur la base du résultat de l'exercice sont provisionnés, après déduction d'éventuelles pertes fiscales reportées, mais indépendamment de l'échéance de leur règlement.

Impôts différés

Des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable (Liability Method) sur la base des taux d'impôts locaux en vigueur à la date du bilan. Des impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que de futurs bénéfices imposables seront disponibles. Les impôts différés actifs et passifs sont présentés sous forme nette pour autant que leur compensation soit juridiquement reconnue. Les modifications portant sur l'état des impôts différés sont portées au poste «Impôts» dans le compte de résultat.

Aucune provision n'est constituée pour les impôts sur des bénéfices non distribués des filiales, sauf si la distribution d'un dividende est prévisible dans un délai raisonnable ou que la décision de distribution a été prise.

Bénéfice par action

Le résultat dilué par action comprend l'effet de dilution induit par le capital-actions conditionnel, ce dernier étant majoritairement réservé à la conversion de l'emprunt obligataire.

Caisses de prévoyance pour le personnel et autres engagements envers le personnel

Plusieurs plans de prévoyance adaptés aux situations locales ont été mis en place au sein du groupe. Certains plans sont à prestations définies, d'autres à cotisations définies.

Pour les plans de prévoyance à prestations définies les plus importants, les coûts et la valeur actuelle des obligations sont déterminés sur la base de diverses hypothèses économiques et démographiques, au moyen de la méthode des unités de crédit projetées (Projected Unit Credit Methode). Les années d'assurance accomplies jusqu'à la date d'évaluation sont prises en compte dans ce cadre. Des hypothèses relatives à l'évolution future des salaires, au rendement de la juste valeur des actifs, à la fluctuation du personnel et à l'espérance de vie ont, entre autre, été prises en compte. Les obligations de prévoyance des plans les plus importants sont évaluées chaque année par un actuaire indépendant. La dernière évaluation des obligations de prévoyance de ces plans a été réalisée au 31.12.2007 et actualisée au 30.4.2008.

Les coûts des services rendus de la période sous revue sont comptabilisés dans le compte d'exploitation de l'exercice durant lequel ils surviennent. Les coûts des services passés engendrés par des modifications de plans de prévoyance sont amortis linéairement sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les droits correspondants soient acquis au personnel. Dans la mesure où les droits à prestations sont déjà acquis lors de la modification du plan de prévoyance, les coûts des services passés doivent être comptabilisés immédiatement.

Les écarts actuariels des plans de prévoyance à prestations définies sont comptabilisés dans le compte d'exploitation dès qu'ils dépassent le plus élevé des deux montants suivants: 10 % de la valeur actuelle des obligations de prévoyance ou 10 % de la juste valeur des actifs. La partie qui dépasse le montant défini ci-dessus est amortie linéairement sur la durée d'activité moyenne restante des assurés actifs.

La valeur de l'actif pris en compte sera plafonnée au montant de la valeur actuelle des avantages futurs sous forme de réductions attendues des cotisations futures de l'employeur.

Dans les plans de prévoyance à cotisations définies, les cotisations de l'employeur sont inscrites en charge lorsqu'elles sont encourues.

Plan d'intéressement réservé aux collaborateurs

Entre le 1er octobre 1999 et le 30 avril 2007, un membre de la Direction du groupe et administrateur du Conseil d'administration a acheté des options lui donnant le droit d'acquérir des actions au porteur Infranor Inter SA. Ce plan est expiré n'a fait l'objet d'aucun renouvellement.

Les avantages consistent en un droit d'acquérir des actions Infranor Inter SA à un prix prédéterminé (options). Les dernières options ont été accordées durant l'exercice 2006/07. Le groupe couvre l'exposition résultant de ces options par l'acquisition du nombre d'actions nécessaire lors de leur attribution. Ces actions sont détenues jusqu'à l'échéance des options ou leur exercice. Aucune nouvelle action n'est émise en raison de ce plan.

Le prix d'exercice des options a été déterminé en fonction du cours actuel des actions à la date de l'octroi des émissions (grant date) des options. La juste valeur des options est déterminée par un actuaire au moyen de la méthode dite «Black-Scholes». Le prix d'exercice des options n'est pas modifié en cas de chute du cours des actions pendant la période d'exercice des options. Le délai de blocage s'élève à trois années.

Transactions avec des parties liées apparentées

On considère qu'une personne (physique ou morale) est liée à une société si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'entreprise ou du groupe. Les sociétés contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont elles aussi considérées comme liées.

Engagements conditionnels et autres engagements non portés au bilan

Les engagements conditionnels et autres engagements non portés au bilan contiennent

- a) des engagements conditionnels et des actifs mis en gage
- b) d'autres engagements non portés au bilan.

Sont inclus dans les engagements conditionnels ainsi que dans les engagements non portés au bilan

- a) des cautionnements (couvrant, en règle générale, des crédits bancaires
- b) des mises en gage selon art. 663b 2 CO (couvrant, en règle générale, des crédits bancaires)
- c) des garanties, comme par exemple des engagements, respectivement des garanties d'enlèvement
- d) des contrats de leasing d'exploitation (sans intérêt).

La valorisation a lieu – sur la base de contrats existants – à la date de clôture du bilan et au cours de fin d'exercice.

Commentaires sur les comptes annuels consolidés

3. Influences provenant des cours de conversion sur le bilan

Variation par rapport à l'exercice précédent	30.04.08	30.04.07
Actifs circulants	- 2,4 %	2,7 %
Actifs immobilisés	- 1,6 %	3,5 %
Passifs courants	- 1,7 %	3,3 %

4. Liquidités et moyens de paiements équivalents

4.1 Liquidités et placements par devises

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
CHF	2 220	1 281
EUR	870	920
USD	195	433
Autres monnaies (GBP, CNY)	532	565
Total des liquidités	3 817	3 199

L'intérêt effectif sur les comptes courants bancaires et sur les immobilisations financières équivalentes correspond au taux d'intérêt bancaire journalier sur les dépôts de la clientèle, calculé par devises.

4.2 Dépôts à terme, chèques et traites

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Chèques, traites	14	0
Avoirs d'instruments financiers dérivés	55	0
Dépôts à terme 3–12 mois	0	1 318
Total des dépôts à terme, chèques et traites	69	1 318

5. Créances résultant de ventes et de prestations de services

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Total des créances brutes résultant		
ventes et de prestations de services	18 868	17 992
Du croiré	- 855	- 716
Total des créances nettes résultant		
de ventes et de prestations de service	18 013	17 276

Annexe aux comptes annuels consolidés

Au 30 avril 2008, des créances totalisant CHF 0,66 mio (contre CHF 1,22 mio une année plus tôt) étaient déposées auprès d'organismes bancaires en tant que garanties de crédit. Les créances résultant de ventes et des prestations de services sont, en règle générale, échues entre 30 et 120 jours. En principe, elles ne portent pas intérêts et sont octroyées sans garantie. Le risque d'absence d'encaissement était couvert par des ajustements de valeurs.

5.1 Echéancier des créances résultant de ventes et de prestations de services

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Non échues	10 496	11 607
En retard de 1 mois au maximum	4 156	3 023
En retard entre 1 à 3 mois	3 220	2 032
En retard entre 3 à 6 mois	293	442
En retard entre 6 à 12 mois	323	684
En retard depuis plus de 12 mois	380	204
Somme brute des créances résultant de		
ventes et de prestations de services	18 868	17 992
Ducroire	- 855	- 716
Somme nette des créances résultant de		
ventes et de prestations de services	18 013	17 276

5.2 Modification de l'ajustement de valeur sur débiteurs douteux

1 000 CHF	Total	Total
	07/08	06/07
Etat au 1.5.	716	729
Réévaluations utilisées	- 97	- 52
Réévaluations dissoutes	- 4	- 13
Réévaluations constituées	250	35
Différences de conversion	- 10	17
Etat au 30.4.	855	716

5.3 Créances résultant de ventes et de prestations de services par devises

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
CHF	3 463	2 799
EUR	13 524	13 547
USD	1 146	1 051
GBP	241	418
CYN	494	177
Total des créances résultant de		
ventes et de prestations de service	18 868	17 992

6. Autres créances

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Impôt préalable, impôt anticipé	1 127	693
Impôt sur le revenu	37	61
Acomptes aux fournisseurs	24	106
Autres créances	292	138
Total	1 480	998

7. Inventaires

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Matières premières, auxiliaires et consommables	7 424	8 483
Produits semi-finis et en cours de fabrication	2 933	2 540
Produits finis	4 597	5 140
Inventaires bruts	14 954	16 163
Réévaluations	- 1 304	- 1 233
Inventaires nets	13 650	14 930

Les éliminations physiques de matériel obsolète se sont montées à CHF 0,17 mio (CHF 0,93 mio l'exercice précédent). Les valeurs brutes et les provisions sur inventaires ont ainsi diminué dans les mêmes proportions au 30 avril 2008.

8. Immobilisations corporelles

8.1 Immobilisations corporelles (exercice sous revue)

1 000 CHF	Terrains/ bâtiments/ installations	Machines/ outillages	Installations informatiques	Installations techniques	Mobilier de bureau et appareils	Véhicules	Total 07/08
Valeurs d'acquisition							
Etat au 1.5.	1 596	12 341	1 680	2 817	1 360	539	20 333
Augmentations	285	1 288	205	369	133	128	2 408
Diminutions		– 98	– 132	– 6	– 117	– 27	– 380
Reclassement/saisie			34		– 34		0
Ecarts de conversion	– 32	– 238	– 35	– 59	– 32	– 7	– 403
Etat au 30.4.	1 849	13 293	1 752	3 121	1 310	633	21 958
Amortissements cumulés							
Etat au 1.5.	– 560	– 10 014	– 1 425	– 1 811	– 1 129	– 270	– 15 209
Amortissements	– 111	– 453	– 187	– 178	– 74	– 122	– 1 125
Diminutions		71	132	6	115	27	351
Reclassement/saisie		1	– 30	– 1	31	0	1
Ecarts de conversion	12	195	33	41	27	– 1	307
Etat au 30.4.	– 659	– 10 200	– 1 477	– 1 943	– 1 030	– 366	– 15 675
Valeurs comptables nettes au 30.4.08	1 190	3 093	275	1 178	280	267	6 283
Valeurs comptables nettes au 1.5.07	1 036	2 327	255	1 006	231	269	5 124
dont, financés par leasing	801	1 144	0	0	53	108	2 106
Valeurs d'assurances							9 825

8.2 Immobilisations corporelles (exercice précédent)

1 000 CHF	Terrains/ bâtiments/ installations	Machines/ outillages	Installations informatiques	Installations techniques	Mobilier de bureau et appareils	Véhicules	Total 06/07
Valeurs d'acquisition							
Etat au 1.5.	1 561	11 251	1 583	2 523	1 384	490	18 792
Augmentations	31	681	158	183	45	184	1 282
Diminutions	– 76	– 114	– 108	– 16	– 100	– 146	– 560
Ecarts de conversion	80	523	47	127	31	11	819
Etat au 30.4.	1 596	12 341	1 680	2 817	1 360	539	20 333
Amortissements cumulés							
Etat au 1.5.	– 515	– 9 354	– 1 328	– 1 576	– 1 125	– 295	– 14 193
Amortissements	– 93	– 334	– 152	– 156	– 73	– 95	– 903
Diminutions	76	114	96	5	96	129	516
Reclassement/saisie			3		– 3		0
Ecarts de conversion	– 28	– 440	– 44	– 84	– 24	– 9	– 629
Etat au 30.4.	– 560	– 10 014	– 1 425	– 1 811	– 1 129	– 270	– 15 209
Valeurs comptables nettes au 30.4.07	1 036	2 327	255	1 006	231	269	5 124
Valeurs comptables nettes au 1.5.06	1 046	1 897	255	947	259	195	4 599
dont, financés par leasing	880	678	24	105	15	96	1 798
Valeurs d'assurances							10 015

Annexe aux comptes annuels consolidés

Il n'existait aucun indice pour engager une procédure de dépréciation de valeurs corporelles (Impairment) à la date de clôture du bilan. Les immobilisations d'exploitation sous contrat de crédit-bail (leasing) couvrent, d'une part, l'immeuble industriel sis à Lourdes (France), et d'autre part, certaines machines de production et l'agrandissement de l'immeuble industriel en Espagne. Les contrats de crédit-bail incluent des options d'achat déterminées à la valeur résiduelle calculée – nulle en générale. Il n'existe aucune restriction, ni condition émise par le donneur de crédit-bail.

9. Immobilisations incorporelles

9.1 Immobilisations incorporelles (exercice sous revue)

1 000 CHF	Logiciels	Prope	Marques,	Total
	d'exploita-	Développe-	brevets,	06/07
	tion	ment de	divers	
		produits		

Valeurs d'acquisition

Etat au 1.5.	1 158	1 482	75	2 715
Augmentations	514	400	36	950
Diminutions	- 9			- 9
Reclassement/saisie		171		171
Ecart de conversion	- 13	- 6		- 19
Etat au 30.4.	1 650	2 047	111	3 808

Amortissements cumulés

Etat au 1.5.	- 464	- 242	- 3	- 709
Amortissements	- 204	- 236	- 5	- 445
Diminutions	9			9
Reclassement/saisie	- 1	- 171		- 172
Ecart de conversion	12	2		14
Etat au 30.4.	- 648	- 647	- 8	- 1 303

Valeurs comptables nettes

30.04.08	1 002	1 400	103	2 505
30.04.07	694	1 240	72	2 006

9.2 Immobilisations incorporelles (exercice précédent)

1 000 CHF	Logiciels	Propre	Marques,	Total
	d'exploita-	Développe-	brevets,	06/07
	tion	ment de	divers	
		produits		

Valeurs d'acquisition

Etat au 1.5.	1 020	1 316	9	2 345
Augmentations	268	151	75	494
Diminutions	- 135		- 9	- 144
Ecart de conversion	5	15		20
Etat au 30.4.	1 158	1 482	75	2 715

Amortissements cumulés

Etat au 1.5.	- 428	- 38	- 9	- 475
Amortissements	- 166	- 201	- 3	- 370
Diminutions	135		9	144
Ecart de conversion	- 5	- 3		- 8
Etat au 30.4.	- 464	- 242	- 3	- 709

Valeurs comptables nettes

30.04.07	694	1 240	72	2 006
30.04.06	592	1 278	0	1 870

Il n'existait aucun indice pour engager une procédure de dépréciation de valeurs incorporelles (Impairment) à la date de clôture du bilan.

Les logiciels d'exploitation regroupent des logiciels courants ou spécifiques aux entreprises, tels que Entreprise Ressource Planning, Customer Relations Management ou des applications financières et Internet.

Les immobilisations de frais issus de développements et de lancement se rapportent exclusivement aux produits de développement propre de Cybelec SA (FASTware), de Mavilor Motors SA (projet NovaGamma) et de Infranor Electronics SAS (projet GemDriver), présentés durant l'exercice précédent et pour lesquels des contrats de livraison à la clientèle ont d'ores et déjà été conclus.

Les droits de marques sont des marques de produits acquises et enregistrées dans les principaux pays industrialisés. Les licences et les brevets englobent les droits acquis permettant l'exploitation de produits tiers complémentaires, d'une part, et les brevets achetés portant sur des produits d'automatisation de mouvements, d'autre part. Les droits de marques ou licences d'exploitation développés au sein du groupe ne sont pas portés à l'actif.

10. Impôts

10.1. Impôts

Impôts sur le résultat à la charge des comptes de l'exercice

1 000 CHF	07/08	06/07
Charge d'impôts courants sur le résultat	1 266	962
Ajustement de l'impôt exigible sur exercices antérieurs	- 41	- 53
Charge/bénéfice d'impôts différés sur le résultat	- 322	100
Impôts sur le résultat à la charge des comptes de l'exercice	903	1 009

Aucune charge, ni produit d'impôt sur les fonds propres n'a été enregistré durant les exercices 2007/08 et 2006/07.

Réconciliation du taux d'imposition effectif du groupe

1 000 CHF	07/08	06/07
Résultat avant impôts	3 693	3 211
Taux d'impôt sur le résultat escompté	30,3 %	31,6 %
Impôt sur le résultat calculé		
au taux d'impôt théorique	1 119	1 013
Effet fiscal issu de bénéfices non imposables	- 25	- 37
Effet fiscal issu de charges non-déductibles fiscalement	71	90
Effet fiscal issu de bénéfices imposables à des taux différents	27	76
Effet fiscal d'impôts à la source non-récupérables	21	80
Réévaluation des impôts différés actifs résultant de reports de pertes fiscales ou de différences temporelles	0	102
Capitalisation d'actifs d'impôts d'années antérieures et utilisation de pertes fiscales/crédits d'impôts non utilisés	- 261	- 234
Pertes fiscales issues de l'exercice courant, pour lesquelles aucun impôt différé actif n'a été créé	162	299
Compensation de pertes fiscales pour lesquels il n'existait aucun impôt différé actif	- 210	- 186
Changement du taux d'imposition	33	- 112
Charges/produits fiscaux s/exercices antérieurs	- 41	- 53
Divers	7	- 29
Total	903	1 009
Taux effectif d'impôt sur le résultat	24,5 %	31,4 %

Le taux d'impôt exigible attendu correspond à un taux moyen, prenant en compte les taux d'impôt prévisionnels appliqués isolément aux sociétés du groupe sises dans les pays disposant d'un droit d'imposition propre.

10.2 Composition des impôts différés actifs et passifs

Actif d'impôt différé

1 000 CHF	07/08	06/07
Immobilisations corporelles	183	0
Autres immobilisations	0	232
Actifs circulants	499	422
Provisions	276	334
Dettes	96	115
Sous-total	1 054	1 103
Part pour laquelle il n'existait aucun impôt différé actif	0	- 129
Déficits fiscaux/actifs fiscaux	669	463
Impôts différés actifs totaux	1 723	1 437

Impôts différés passifs

1 000 CHF	07/08	06/07
Autres actifs immobilisés	22	0
Actifs circulants	416	399
Provisions	33	0
Dettes	16	17
Total des impôts différés passifs	487	416
Présentation dans le bilan:		
Impôts différés passifs	- 487	- 416
Actifs d'impôts différés	1 723	1 437
Impôts différés nets	1 236	1 021

Il n'est prévu aucun engagement fiscal notable supplémentaire à la suite de versements du groupe ou des sociétés du groupe. Le groupe Infranor ne constitue aucune provision pour impôts sur des versements futurs potentiels de bénéfices retenus provenant des sociétés du groupe. Il considère, en effet, que ces montants sont réinvestis en permanence.

10.3 Avantages résultant de déficits fiscaux

Certaines filiales disposaient, au 30 avril 2008, d'avantages résultant de déficits fiscaux qu'ils pouvaient compenser avec des bénéfices futurs. Ils se montaient à CH 10,04 mio (CHF 9,58 mio chiffre adapté de l'année précédente). Les impôts différés actifs ne sont considérés que si la réalisation des crédits d'impôts y relatifs paraît probable.

Annexe aux comptes annuels consolidés

Les dates d'expiration sont les suivantes:

Reports de pertes fiscales / crédits d'impôts non pris en considération

1 000 CHF	07/08	06/07
Déchéance à 1 an	312	0
Déchéance entre 2 et 3 ans	680	727
Déchéance entre 4 et 7 ans	727	276
Déchéance au-delà de 7 ans	2 721	2 274
Aucune déchéance	5 597	6 299
Total	10 037	9 576

11. Dettes financières

11.1 Dettes financières à court terme

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Comptes courants bancaires	2 409	2 697
Dettes bancaires échues à moins d'un an	2 216	3 069
Total des dettes bancaires à court terme	4 625	5 766
Engagements résultant		
d'obligations financières dérivées	2	0
Avances d'institutions publiques	129	116
Engagements issus de contrats de location-financement		
venant à échéance à moins d'un an	373	272
Total des dettes financières à court terme,		
soumises à intérêts	5 129	6 154

La réduction des dettes financières s'explique par l'augmentation de la capacité d'auto-financement (cashflow et utilisation des liquidités).

Dettes bancaires à court terme représentées par devises et par taux d'intérêt moyens

1 000 CHF	30.04.08	Taux	30.04.07	Taux
		d'intérêts		d'intérêts
		effectifs		effectifs
CHF	1 494	4,81 %	1 782	4,69 %
EUR	3 049	6,17 %	3 843	4,55 %
USD	82	5,85 %	0	n/a
GBP	0	n/a	141	8,00 %
Total	4 625	5,72 %	5 766	4,48 %

Le remboursement de divers crédits bancaires évoqués ci-dessus a permis de signer les conventions de crédit (Convenants) – décrites ci-après – avec le Crédit Suisse et la Banque Cantonale de Zurich. Notons que les autres banques helvétiques y sont associées au moyen d'une clause pari-passu:

- Degré minimal d'autofinancement de 40 %:
fonds propres + fonds étrangers subordonnés – immobilisations incorporelles) / (total du bilan – immobilisations incorporelles).
Le décompte est établi trimestriellement.

- Degré minimal de couverture d'intérêts de 4.0 x:
EBIT des 4 derniers trimestres / (charge d'intérêts brute sur la Senior Debt des 4 derniers trimestres hors charges d'intérêts sur capitaux étrangers subordonnés des 4 derniers trimestres). Le décompte est établi trimestriellement.

- Degré d'endettement Senior de 2.0 x:
(Dettes financières à court terme + dettes bancaires à long terme + autres dettes financières à long terme (hors capitaux étrangers subordonnés) – liquidités) / EBITDA des 4 derniers trimestres.
Le décompte est établi trimestriellement.

- Les emprunts ne sont pas disponibles pour des avances du Groupe Infranor au Groupe Perrot Duval.

Les conventions de crédit (Convenants) en cours au 30 avril 2008 ont été entièrement respectées. Toutes les limites de crédits auprès de banques suisses sont garanties par un cautionnement solidaire.

Les crédits bancaires étrangers sont octroyés sur la base de cessions de débiteurs unitaires ou de crédits en blanc cautionnés par Infranor Inter SA.

11.2 Dettes financières à long terme

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Dettes bancaires à long terme (1–5 ans)	0	66
Total des dettes financières à long terme	0	66
Avances d'institutions publiques (1–5 ans)	146	281
Engagements issus de contrats		
de location financement (1 à 5 ans)	977	804
Total des dettes financières à long terme		
soumises à intérêts	1 123	1 151

Prière de vous reporter à la note 11.1 concernant les conventions de crédit. Les taux d'intérêts effectifs des dettes financières à long terme en EUR de 0,06 mio CHF s'élevait à 4,3% dans l'exercice précédent.

Engagements résultant de location-financement

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
-----------	-----------------	----------

(nominale), échus:

– dans un an	423	308
– dans 2 à 5 ans	1 035	867

Total valeur nominale	1 458	1 175
------------------------------	--------------	-------

./. Charges financières futures	– 108	– 99
---------------------------------	--------------	------

Total valeur actuelle des engagements

de location-financement minimaux	1 350	1 076
---	--------------	-------

Clôture du bilan après échéance:

– jusqu'à un an (en dettes financières à court terme, soumises à intérêts)	373	272
--	------------	-----

– 2 à 5 ans (en dettes financières à long terme, soumises à intérêts)	977	804
---	------------	-----

Total valeur actuelle des engagements

de location-financement minimaux	1 350	1 076
---	--------------	-------

Le bâtiment de Infranor Electronics SAS à Lourdes et certaines machines de production au sein de Mavilor Motors SA à Barcelone constituent l'essentiel des dettes issues de location-financement.

11.3 Emprunt obligataire convertible subordonné

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
-----------	-----------------	----------

Valeur nominale de l'emprunt obligataire

subordonné à la date d'émission	9 000	9 000
---------------------------------	--------------	-------

./. décompte	– 33	– 123
--------------	-------------	-------

./. portion des frais de transaction	– 18	– 96
--------------------------------------	-------------	------

Dettes avant conversion	8 949	8 781
--------------------------------	--------------	-------

./. Obligations converties cumulées	– 5 620	– 317
-------------------------------------	----------------	-------

Valeur comptable	3 329	8 464
-------------------------	--------------	-------

Le 18 décembre 2002, les actionnaires d'Infranor Inter SA ont souscrit un emprunt obligataire convertible subordonné de 7 ans pour un montant de CHF 9,0 mio, dont le coupon porte intérêt de 5 %. La conversion, possible entre le 16 juin 2003 et le 11 décembre 2009, prévoit un rapport de quatre obligations de valeur nominale de CHF 10.00 pour une action au porteur nouvelle à CHF 20.00 de valeur nominale.

Après l'écoulement de 5 années, soit après le 18 décembre 2007, l'émetteur peut en tout temps, en respectant un délai de réalisation de 30 jours calendaires, rembourser l'emprunt par anticipation, au pair, y compris les intérêts échus (hard call).

L'émetteur peut en tout temps après le 16 juin 2003, en respectant un délai de 30 jours calendaires, rembourser par anticipation l'emprunt, au pair, y compris les intérêts échus, si, après le 16 juin 2003, et pendant au moins 45 sur 90 jours de bourse, au moins un contrat de vente ou d'achat a été conclu sur ses actions et si le cours final de son action se monte au moins à CHF 80, respectivement au double du prix de conversion, pendant au

moins 45 sur ces 90 jours de bourse. Dans ce cas, la réalisation doit intervenir au cours des 20 jours de bourse qui suivent immédiatement la période de 90 jours susmentionnée (soft call). L'emprunt obligataire convertible subordonné a permis le remboursement de certains engagements bancaires pour un montant de CHF 7,39 mio durant l'exercice 2002/03.

11.4 Obligation du porteur postposé «CDO PULS1»

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
-----------	-----------------	----------

Valeur nominale du «CDO PULS 2006-1»

2006–13 postposé à la date d'émission		
---------------------------------------	--	--

25.7. 2007	8 300	8 300
------------	--------------	-------

./.portion des frais de transactions	– 164	– 195
--------------------------------------	--------------	-------

Buchwert	8 136	8 105
-----------------	--------------	-------

L'obligation au porteur subordonnée, émise le 25 juillet 2006 et remboursable le 13 juillet 2013, soumise à un taux d'intérêts nominal de 7,26 % payables à chaque trimestre, est détaillé en page 46. Le taux d'intérêt effectif, ajouté par les frais de transaction, s'élève à 7,75 %.

Les conventions de crédit en vigueur sont les suivantes:

- degré d'endettement en-dessous de 250 % rapport entre a) fonds étrangers hors l'obligation au porteur postposé, auxquels s'ajoutent d'autres instruments de capi-taux étrangers postposés, et b) fonds propres additionnés de l'obligation au porteur postposé)
- degré de couverture d'intérêts au-dessus de 100 % (rapport entre EBITDA/charges financières nettes).

Les conventions de crédit (Convenants) en cours au 30 avril 2008 ont été entièrement respectées. L'emprunteur est Infranor Holding SA, sous-holding de la Division Infranor. Infranor Inter SA s'est solidairement portée caution pour le montant de l'emprunt en faveur du prêteur.

12. Dettes sur achats et prestations de services par devises

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
-----------	-----------------	----------

CHF	1 935	1 900
-----	--------------	-------

EUR	4 770	3 319
-----	--------------	-------

USD	102	2 577
-----	------------	-------

CNY	273	643
-----	------------	-----

Total des dettes sur achats

et prestations de services	7 080	8 439
-----------------------------------	--------------	-------

13. Autres dettes à court terme

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
-----------	-----------------	----------

Autres dettes	414	663
---------------	------------	-----

Commissions	389	187
-------------	------------	-----

Sous-total instruments financiers	803	850
--	------------	-----

Acomptes de clients	117	21
---------------------	------------	----

Total	920	871
--------------	------------	-----

Annexe aux comptes annuels consolidés

Il n'existait aucune autre dette envers des sociétés apparentées, à l'image de l'exercice précédent.

14. Passifs transitoires

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Frais de personnel avec effet sur les liquidités	2 944	2 407
Frais matériaux & généraux	1 641	1 061
Intérêts	109	190
Subtotal instruments financiers	4 694	3 658
Frais de personnel		
non avec effet sur les liquidités	427	317
Total	5 121	3 975

15. Provisions à court terme

1 000 CHF	Prestations de garantie juridiques	Affaires juridiques	Restructurations	Total 07/08	Total 06/07
Etat au 1.5.	571	0	164	735	736
Différences					
de conversion	- 15	0	- 19	- 34	35
Utilisation sans effet					
sur le compte					
de résultat	- 1 168	0	- 70	- 1 238	- 736
Dissolution avec effet					
sur le compte					
de résultat	- 104	0	- 75	- 179	- 94
Constitution avec effet					
sur le compte					
de résultat	1 450	153	160	1 763	794
Etat au 30.4.	734	153	160	1 047	735

La provision pour prestations de garantie couvre la réparation et le remplacement de produits défectueux. Elle se calcule sur la base de coûts estimés appliqués à des cas concrets, d'une part, et de valeurs empiriques utilisées en cas de post-développement de produits nouvellement mis sur le marché, d'autre part.

Les provisions pour restructuration contiennent exclusivement des engagements de réorganisation courantes en Suisse, mais payables durant l'exercice 2008/09.

La provision pour cas juridiques couvre notamment un litige avec un fournisseur.

16. Provisions à long terme

1 000 CHF	Obligations de prévoyance non financées par des actions de régime de prévoyance	Obligations de prévoyance financées par des actions de régime de prévoyance	Total 07/08	Total 06/07
Etat au 1.5.	375	458	833	774
Ecarts de conversion	- 7	0	- 7	0
Dissolution avec effet				
sur le compte de				
résultat	- 37	- 270	- 307	- 7
Constitution avec effet				
sur le compte de				
résultat	102	0	102	66
Etat au 30.4.	433	188	621	833

Les engagements de prévoyance engendrant une diminution de liquidités s'étendent sur une durée de 20 ans. Certaines caisses de pension indépendantes en assurent en partie indirectement le financement.

17. Plans de prévoyance

Le Groupe gère en Suisse et à l'étranger un certain nombre de plans de prévoyance, destinés à ses employés qui satisfont aux critères d'admission correspondant. Qu'ils soient à prestations ou à cotisations définies, ces plans assurent les collaborateurs contre les risques de décès, d'invalidité et de retraite.

Les prestations de prévoyance sont déterminées sur la base des années d'assurance, de l'âge, du salaire assuré et parfois sur la base du capital épargné. La juste valeur des actifs des plans de prévoyance financés est placée dans une fondation séparée ou auprès d'une compagnie d'assurance et ne peut pas être réattribuée à l'employeur.

Plans de prévoyance à prestations définies:

Les montants suivants ont été comptabilisés comme dépenses relatives au personnel dans le compte d'exploitation (se reporter à la note 21.1):

Coût de la prévoyance de la période

1 000 CHF	07/08	06/07
Coût des services rendus au cours de la période	436	409
Charges d'intérêts sur obligations	381	220
Rendement attendu des actifs du régime	- 529	- 354
Coûts des services passés comptabilisés	64	184
Comptabilisation des (profits)/pertes actuariels	- 2	0
Coûts de services rendus	350	459
Rendement effectif des actifs des plans de prévoyance	- 60	330

Evolution de la valeur actuelle de l'obligation

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Obligations de prévoyance à l'ouverture	13 189	7 401
Coût des services rendus au cours de la période	436	409
Cotisations des employés	540	394
Charges d'intérêts sur obligations	381	220
Prestations de prévoyance et prestations nettes de libre passage sur actifs de régimes de prévoyance	- 816	3 262
Prestations de prévoyance financées par l'employeur	- 15	- 29
(Profits) / pertes actuariels	206	301
Coûts des services passés	0	1 210
Différences sur taux de change	- 6	21
Obligations au titre des prestations définies à la clôture	13 915	13 189

Evolution de la juste valeur des actifs

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Etat au 1.5.	12 322	7 942
Cotisations des employés	540	394
Cotisations de l'employeur	540	394
Prestations de prévoyance et prestations nettes de libre passage sur actifs de régimes de prévoyance	- 816	3 262
Rendement escompté sur la fortune	529	354
Ecart actuariels	- 589	- 24
Différences sur taux de change	0	0
Etat au 30.4.	12 526	12 322

La valeur actuelle des actifs de prévoyance ne comprend pas d'actions Infranor Inter SA au 30 avril 2008. La valeur des actifs ne contient pas d'immeubles ou d'autres valeurs financières utilisées par des entreprises du groupe. La valeur attendue des cotisations de l'employeur s'élève à CHF 0,6 mio pour l'année 2008/09.

Montant de l'obligation comptabilisé au bilan

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Valeur actuelle des obligations financées par un fonds de prévoyance	13 482	12 814
Juste valeur des actifs de régime	- 12 526	- 12 322
Déficit/(Excédent)	956	492
Valeur actuelle des obligations non financées par un fonds de prévoyance	433	375
Coûts des services passés non comptabilisés	- 209	- 273
Profit / (perte) actuariel non comptabilisé	- 559	239
Obligations de prévoyance comptabilisées	621	833

Les hypothèses suivantes ont été prises en compte pour les calculs actuariels:

Hypothèses actuarielles retenues

Hypothèses d'obligations	30.04.08	30.04.07
Taux d'actualisation	3,44 %	2,97 %
Augmentation future des salaires	2,93 %	2,94 %
Adaptation future des rentes	0,73 %	0,73 %

Hypothèses de charges

	07/08	07/08
Taux d'actualisation	2,97 %	3,00 %
Rendement escompté sur la fortune	4,25 %	4,30 %

La valeur actuelle des actifs est composée essentiellement des catégories de placement suivantes:

Allocation des actifs de régimes de prévoyance

Date de référence au 30.4.	2008 Rendement en %	Rendement planifié	2007 Rendement en %	Rendement planifié
Actions	23	7,2 %	27	6,8 %
Obligations	37	3,4 %	34	3,0 %
Immobilier	3	4,5 %	4	4,5 %
Placements alternatifs	8	7,2 %	10	6,8 %
Liquidités et autres placements financiers	29	2,5 %	25	2,5 %
Total	100		100	
	07/08		06/07	
Rendement pondéré	4,4 %		4,3 %	

Aucun instrument financier propre de la société, immeuble ou autre actif immobilisé n'a été investi dans les actifs des régimes de prévoyance. Le tableau suivant présente l'écart entre l'évolution des obligations et de la juste valeur des actifs des plans de prévoyance résultant des hypothèses prises, d'une part, et de leurs valeurs effectives, d'autre part.

Annexe aux comptes annuels consolidés

Ajustement à l'expérience

1 000 CHF	2008	2007	2006	2005
Date de référence au 30.04				
Obligation au titre				
des prestations	13 915	13 189	7 401	7 261
Juste valeur des actifs				
de régime	- 12 526	- 12 322	- 7 942	- 7 347
Déficit/(Excédent)	1 389	867	- 541	- 86
Ajustements, liés à				
l'expérience, des				
obligations				
de prévoyance	- 417	297	- 146	
Ajustements, liés à				
l'expérience, de la just				
valeur de prévoyance	- 589	- 24	528	

Plans de prévoyance à cotisations définies

Le groupe verse des cotisations à quelques plans de prévoyance à cotisations définies. Les dépenses annuelles relatives à ces plans correspondent aux cotisations payées par l'employeur.

1 000 CHF	07/08	06/07
Cotisations de l'employeur	203	168

Les cotisations prévues pour l'exercice 2008/09 devraient être comparables à celles de l'exercice sous revue.

18. Actions et capital-actions

18.1 Actions

Nombre	07/08	06/07
Nombre total d'actions au porteur libérées à CHF 20.00 nominal		
Etat au 1.5.	642 925	640 800
Conversion d'obligations en actions au porteur	132 571	2 125
Etat au 30.4.	775 496	642 925
dont, en détention propre	11 110	11 110

18.2 Actions propres

		07/08	06/07	
	Nombre	CHF*	Nombre	CHF*
Etat au 1.5.	11 110	443 291	9 910	386 490
Augmentations	0	0	1 200	56 801
Diminutions	0	0	0	0
Etat au 30.4.	11 110	443 291	11 110	443 291

* Valeur d'acquisition, resp. à la valeur de marché la plus basse

Les actions du propre capital-actions couvrent les besoins issus d'un plan d'options existant. Les commentaires de la note 21.5 sur les comptes annuels consolidés en page 58 contiennent davantage de détails à ce propos.

18.3 Capital-actions

CHF	30.04.08	30.04.07
Capital-actions	15 509 920	12 858 500
Capital-actions conditionnel	3 540 080	6 191 500
Portion réservée à l'emprunt obligataire		
convertible	- 1 690 080	- 4 341 500
Solde du capital-actions conditionnel	1 850 000	1 850 000

Les actions au porteur Infranor Inter SA en détention propre sont portées en diminution des fonds propres (se reporter au chapitre consacré à la variation des fonds propres consolidés en page 35).

19. Influences provenant des cours de conversion sur le compte de résultat

Variation par rapport à l'exercice précédent	30.04.08	30.04.07
Chiffre d'affaires net	0,1 %	0,7 %
EBITDA	- 1,6 %	2,6 %

20.1 Chiffres d'affaires net par produits

1 000 CHF	07/08	06/07
Servomoteurs	23 369	22 966
Servoamplificateurs	19 221	18 840
Commandes numériques	22 672	19 799
Produits de revente	4 363	2 944
Services, pièces de rechange, réparations	5 939	6 738
Chiffre d'affaires net total	75 564	71 287

20.2 Chiffres d'affaires net par branche

1 000 CHF	07/08	06/07
Production industrielle	57 %	52 %
Assemblage et manutention industrielle	16 %	15 %
Industrie de procédés	6 %	8 %
Emballage	4 %	4 %
Divers	17 %	21 %
Chiffre d'affaires net total	100 %	100 %

21. Frais de personnel

21.1 Frais de personnel détaillé

1 000 CHF	07/08	06/07
Salaires et bonus	20 406	19 160
Frais de personnel activés pour des projets de développement	- 270	- 151
Paielements fondés sur des actions	0	5
Caisses de pension à plans de primauté de prestations selon note 17	350	459
Charges sociales et divers frais de personnel	4 797	4 499
Frais de personnel totaux	25 283	23 972

21.2 Nombre de collaborateurs par région

	07/08	06/07
Suisse	72	70
Europe hors Suisse	177	181
Amérique du Nord	23	25
Asie	27	22
Total	299	298

21.3 Nombre de collaborateurs par fonction

	07/08	06/07
Vente, ingénierie, marketing	92	91
Production	115	116
Recherche et développement	47	43
Administration	45	48
Total	299	298

21.4 Nombre de collaborateurs moyen et frais de personnel

	07/08	06/07
Nombre moyen de collaborateurs durant l'exercice	299	284
Frais de personnel en 1 000 CHF	25 283	23 972
Frais de personnel par collaborateur en 1 000 CHF	84,7	84,6

21.5 Plan d'options

Nombre d'options	07/08	06/07
(1 option par action au porteur Infranor Inter SA)		
Etat au 1.5.	5 410	5 510
Emission (vente)	0	1 400
Exercice	0	0
Déchu/révoqué	- 750	- 1 500
Etat au 30.4.	4 660	5 410
Prix moyen d'exercice (en CHF)	49,07	54,50
Délai de blocage de 0 à 3 ans	2 600	2 600
Déchéance à moins d'un an	332	750
Déchéance entre 1 et 5 ans	2 028	2 060
Déchéance de 5 à 8 ans	2 300	2 600
Durée de validité moyenne	8 Jahre	8 Jahre
Nombre d'options «in the money»	2 628	3 728
Nombre d'options «out of the money»	2 032	1 682

Le plan d'intéressement est décrit en page 47.

Le plan d'options ne peut pas s'exercer sur le capital-actions conditionnel. En conséquence, les actions Infranor Inter SA en détention propre sont exclusivement réservées à l'exercice du droit d'options.

22. Frais administratifs

1 000 CHF	07/08	06/07
Frais administratifs	1 323	1 080
Coûts d'informatique	302	206
Coûts de voyages	426	471
Charges de révision et de conseil	874	867
Services octroyés par des sociétés apparentées	498	452
Prestations à des entreprises apparentées	- 33	- 61
Frais administratifs totaux	3 390	3 015

23. Frais commerciaux

1 000 CHF	07/08	06/07
Marketing	180	131
Expositions	133	268
Commissions	587	540
Bureau de représentation	1	178
Frais de déplacements	1 146	940
Divers	136	141
Frais commerciaux totaux	2 183	2 198

Annexe aux comptes annuels consolidés

24. Autres frais généraux

24.1 Détail des autres frais généraux

1 000 CHF	07/08	06/07
Frais généraux de production et d'ingénierie	2 042	1 804
Charges hors période sous revue, charges de restructuration	328	307
Loyers	1 731	1 784
Frais de garantie	1 016	927
Pertes sur débiteurs et		
ducroire	232	124
Dépenses externes de recherche et de développement, frais relatifs		
aux droits de marques et de brevets	500	618
Total des autres frais généraux	5 849	5 564

Le poste «R&D» des comptes de résultat consolidés contient uniquement des charges externes de recherches, de développements et de prototypages, ainsi que des frais relatifs aux droits de marques et de brevets. L'activation de frais externes liés au lancement de produits nouveaux selon IAS 38.57f s'élève à CHF 0,13 mio durant l'exercice sous revue (aucune activation durant l'exercice précédent). L'ensemble des frais de recherche et de développement se répartit sur plusieurs postes du compte de résultat de la manière suivante:

24.2 Frais de recherche et de développement totaux

1 000 CHF	07/08	06/07
Ingénierie interne	4 047	3 455
Ingénierie externe	315	455
Matériel, outillages et divers	256	228
Brevets	51	98
Frais de développement totaux	4 669	4 236
en % du chiffre d'affaires	6,2 %	5,9 %

25. Autres produits d'exploitation

1 000 CHF	07/08	06/07
Revenus de commissions	471	335
Produits hors période sous revue	146	131
Autres produits	174	0
Autres produits d'exploitation totaux	791	466

Le commerce de couronnes d'orientation par Infranor Espagne correspond aux revenus de commissions.

26. Amortissements

1 000 CHF	07/08	06/07
Amortissements d'immobilisations corporelles	1 125	903
Amortissements d'immobilisations incorporelles	445	370
Amortissements totaux	1 570	1 273

La hausse des amortissements sur immobilisations incorporelles est la conséquence, d'une part, des investissements effectués pour des logiciels d'exploitation et, d'autre part, des amortissements sur développements activés. Les notes 8 & 9 aux pages 49 et 50 contiennent de plus amples détails.

27. Résultat financier

1 000 CHF	07/08	06/07
Produits d'intérêts	59	47
Bénéfice net de cours de conversion	55	357
Total des produits financiers	114	404
Charges d'intérêts envers des banques et tiers	- 396	- 347
Charges d'intérêts s/ emprunt obligataire		
convertible	- 338	- 424
Frais de transaction s/ emprunt obligataire		
convertible	- 168	- 84
Charges d'intérêts s/ obligation au porteur		
subordonnée	- 603	- 603
Frais de transaction s/ obligation au porteur		
subordonnée	- 31	- 23
Frais bancaires	- 287	- 242
Charges financières totales	- 1 823	- 1 723
Résultat financier	- 1 709	- 1 319

La présentation des chiffres de l'exercice 2006/07 a été adaptée à celle de l'exercice 2007/08, en ce sens que les charges financières ont été présentées de manière plus détaillée et que les bénéfices/pertes de conversion ont été compensés.

28. Bénéfice par action

28.1 Bénéfice non dilué par action

	07/08	06/07
Résultat net en CHF	2 789 840	2 201 652
Nombre moyen pondéré d'actions		
en circulation	709 211	641 863
Déduction du nombre moyen d'actions propres	- 11 110	- 10 510
Nombre d'actions déterminant pour le calcul	698 101	631 353
Bénéfice / perte non dilué par action en CHF	4,00	3,49

Le bénéfice par action a augmenté malgré l'émission de 132 571 actions nouvelles issues de la conversion d'obligations convertibles durant l'exercice 2007/08.

28.2 Bénéfice dilué par action

	07/08	06/07
Résultat net en CHF	2 789 840	2 201 652
Intérêts économisés sur les obligations convertibles	403 796	433 786
Frais d'intérêts et de transactions des nouvelles actions	123 262	2 727
./. Effet fiscal sur les charges d'intérêts et de transactions économisées	- 41 269	- 34 179
Résultat apuré net (en CHF)	3 275 630	2 603 986
Nombre d'actions déterminant pour le calcul non dilué	698 101	631 353
Effet de dilution des droits de conversion restants	201 898	216 893
Nombre moyen pondéré d'actions servant à déterminer le profit dilué par action	899 999	848 246
Profit / perte dilué par action en CHF	3,64	3,07

Une erreur systématique de formule a entraîné la présentation erronée des bénéfices dilués par action durant les exercices précédents. Le chiffre absolu, et non son évolution, était mal présenté (CHF 3,07 en lieu et place de CHF 2,34 sur l'exercice précédent). La présentation des chiffres de l'exercice précédent a été adaptée en conséquence dans les tableaux.

29. Engagements conditionnels

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Garanties de Infranor Inter SA en faveur des banques et de bailleurs	12 753	12 403
Garantie d'Infranor Inter SA pour obligation au porteur PULS CDO 2006-1	8 300	8 300
Garanties et cautions envers des tiers	90	60
Total	21 143	20 763

Au 30 avril 2008, les limites de crédit bancaire utilisées par les sociétés du groupe, garanties par Infranor Inter SA, s'élevaient à CHF 3,2 mio (CHF 4,1 mio 30 avril 2007).

A la même date, les lignes de crédit totales allouées aux participations directes et indirectes de Infranor Inter SA – limites d'escomptes incluses – se montaient à CHF 20,1 mio (CHF 19,7 mio au 30 avril 2007).

30. Droits de gage

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Cessions de débiteurs individuels	663	1 224
Total	663	1 224

Les sociétés d'ingénieries et de vente française et espagnole financent leurs actifs circulants par des cessions de débiteurs nominatifs et des escomptes sur traites et sur chèques.

31. Engagements résultant de contrats de leasing (operational leasing) et de contrats de location, mais non portés au bilan

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Engagements		
– échus à moins d'un an	1 119	1 389
– échus entre 1 et 5 ans	3 350	2 982
– échus au-delà de 5 ans	1 178	2 152
Total	5 647	6 523

Les engagements résultent presque exclusivement de contrats de bail à loyer sur des immeubles en utilisation propre. Le contrat de bail le plus long, conclu sur l'immeuble utilisé par Cybelec SA, dure 9 ans encore. Le solde de l'engagement de loyer sur ce contrat s'élève à CHF 3,5 mio.

32. Transactions avec des parties apparentées

1 000 CHF	07/08	06/07
Salaires brut, boni et honoraires	975	826
Part patronale des charges sociales et caisse de prévoyance	48	48
Rémunérations en actions	0	5
Autres rémunérations	3	0
Rémunération accordée aux organes dirigeants exécutifs	1 026	879
Salaires brut, boni et honoraires	34	37
Part patronale des charges sociales et caisse de prévoyance	2	2
Autres rémunérations	6	6
Rémunération accordée aux administrateurs non-exécutifs	42	45
Salaires brut, boni et honoraires	703	338
Part patronale des charges sociales et caisse de prévoyance	97	59
Autres rémunérations	27	6
Rémunération accordée aux autres membres de la direction du groupe	827	403
Total rémunération	1 895	1 327

Annexe aux comptes annuels consolidés

La présentation des chiffres de l'exercice précédent a été complétée par l'ajout d'une rubrique «Autres Revenus».

Les informations relatives aux rémunérations des organes, requises selon l'art. 663b bis CO, font partie intégrante des comptes annuels de Infranor Inter SA et sont détaillées en page 69 et 70 du présent rapport.

Au cours de l'exercice 2007/08, le groupe a salarié 6 organes dirigeants exécutifs (administrateurs exécutif et membres de la Direction du Groupe), dont 1 pendant 9 mois. Durant l'exercice précédent, il s'agissait de 5 organes dirigeants exécutifs, dont 1 pendant 3 mois. La rémunération de M. Martin Bölsterli fait l'objet d'un contrat de management avec la société simple Martin Bölsterli, Zoug. Le plan d'options en faveur de M. Martin Bölsterli n'a pas été reconduit après le 30 avril 2007. Il n'existe aucun contrat de travail comportant des clauses de licenciement inhérentes (soit au-delà d'un an) ou des conventions portant sur des indemnités de licenciement. Aucune rémunération n'a été versée à des anciens membres des organes dirigeants. Les rémunérations des membres de la Direction du Groupe nouvellement entrés en fonction sont déterminées au pro rata temporis.

Détention d'actions

Au 30 avril 2008, Perrot Duval Holding SA détenait 74,0 % et sa filiale Bleu-Indim SA 4,7 %, soit ensemble 78,7 % du capital-actions de Infranor Inter SA (77,3 % l'exercice précédent). Aucun actionnaire détenant plus de 3 % des droits de vote (selon art. 663c CO) n'était connu.

Au 30 mars 2008, Perrot Duval Holding SA et sa filiale ont converti entièrement leurs obligations convertibles pour une valeur de CHF 3,68 mio (état au 30 avril 2007 selon rapport de gestion) en actions nouvelles Infranor Inter SA.

Le Conseil d'administration et la Direction du Groupe détenaient ensemble 3 558 actions (0,5 %) de Infranor Inter SA.

Le Conseil d'administration ignore si des personnes proches des membres du Conseil d'administration ou de la Direction détenaient des actions Infranor Inter SA.

Autres transactions avec des parties apparentées

1 000 CHF	07/08	06/07
Loyer à diverses sociétés du Groupe Perrot Duval	341	709
Prestations de service en management		
de Perrot Duval Management S.A.	498	471
Prestations de service en management		
de ISA Management S.A.		
au Groupe Perrot Duval	- 33	- 50
Conseils juridiques de		
Me R. Müller, administrateur	13	11

L'ensemble des transactions a été effectué aux conditions du marché, en application du principe dit «arm's length». Hormis les rémunérations mentionnées ci-dessus, aucune autre prestation rémunérée n'a été octroyée.

33. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement susceptible d'influencer de manière déterminante les comptes annuels consolidés 2007/08 n'est survenu entre la date de clôture du bilan et la date de publication de ce rapport annuel.

34. Proposition du conseil d'administration

Le conseil d'administration propose à l'Assemblée générale du 11 septembre 2008 de verser un dividende de CHF 2.00 par action au porteur pour l'exercice 2007/08 (CHF 1.50 l'exercice précédent). Le versement total du dividende s'élève ainsi à CHF 1,53 mio.

35. Approbation des comptes annuels consolidés

Le Conseil d'administration de Infranor Inter SA a approuvé les comptes annuels du groupe, tels que présentés ci-devant, lors de sa réunion du 4 juillet 2008 et a autorisé leur publication. Le Conseil d'administration demande à l'Assemblée générale des actionnaires du 11 septembre 2008 d'approuver ces comptes.

Rapport du réviseur des comptes consolidés

Deloitte.

A l'Assemblée générale des actionnaires de Infranor Inter SA, Zurich

En notre qualité de réviseur des comptes consolidés, nous avons vérifié les comptes consolidés (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variations des fonds propres et annexe) de Infranor Inter SA, présentés aux pages 32 à 60, pour l'exercice arrêté au 30 avril 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes consolidés et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon Normes d'audit suisses ainsi que selon les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes consolidés puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes consolidés et les indications figurant dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés de Infranor Inter SA donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) et sont conformes à la loi suisse.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Zurich, le 4 juillet 2008

Deloitte SA



Martin Welser
Réviseur responsable



Stefan Weber



Comptes annuels de Infranor Inter SA

64	Bilan
65	Compte de résultat
66	Annexes aux comptes annuels
71	Répartition du résultat
73	Rapport de l'organe de révision

Bilan de Infranor Inter SA

CHF	Note	30.04.08	%	30.04.07	%
Actif					
Actifs circulants					
Liquidités		1 007 101	3,5	1 794 338	5,9
Actions propres	1	443 291	1,6	443 291	1,5
Autres créances	2	17 600	0,1	8 850	0,0
Actifs transitoires	3	5 360	0,0	9 036	0,0
Total des actifs circulants		1 473 352	5,2	2 255 515	7,4
Actifs immobilisés					
Participations	4	21 636 828	76,3	21 477 795	71,2
Avances aux sociétés du groupe	5	5 260 000	18,5	6 450 000	21,4
Total des actifs immobilisés		26 896 828	94,8	27 927 795	92,6
Total des actifs		28 370 180	100,0	30 183 310	100,0
Passif					
Dettes à court terme					
Dettes à court terme	6	27 273	0,1	6 482	0,0
Avances des sociétés du groupe	7	200 000	0,7	280 000	0,9
Passifs transitoires	8	344 401	1,2	423 168	1,4
Total des dettes à court terme		571 674	2,0	709 650	2,3
Fonds étrangers à long terme					
Emprunt obligataire convertible postposé					
2002–09	9	3 380 160	11,9	8 683 000	28,8
Total des fonds étrangers à long terme		3 380 160	11,9	8 683 000	28,8
Capitaux propres					
Capital-actions	10, 11	15 509 920	54,7	12 858 500	42,6
Réserve légale	12	4 485 420	15,8	1 707 500	5,7
Réserves pour actions propres	12	467 128	1,6	467 128	1,5
Bénéfice reporté	12	4 683 310	16,5	4 741 876	15,7
Augmentation du nombre d'actions propres	12	0	0,0	– 56 801	– 0,2
Résultat de l'exercice	12	– 727 432	– 2,5	1 072 457	3,6
Bénéfice résultant du bilan	12	3 955 878	14,0	5 757 532	19,1
Total des capitaux propres	12	24 418 346	86,1	20 790 660	68,9
Total des passifs		28 370 180	100,0	30 183 310	100,0

Compte de résultat Infranor Inter SA

CHF	Note	07/08	%	06/07	%
Produits de participations	13	1 942 772	79,6	1 491 795	77,5
Revenus produits financiers	14	496 443	20,4	433 137	22,5
Total des produits		2 439 215	100,0	1 924 932	100,0
Frais administratifs	15	- 407 677	- 16,7	- 379 560	- 19,7
Provisions sur participations et avances aux sociétés du groupe	16	- 2 398 623	- 98,3	0	0,0
Frais financières	17	- 360 347	- 14,8	- 425 302	- 22,1
Résultat avant impôts		- 727 432	- 29,8	1 120 070	58,2
Impôts	18	0	0,0	- 47 613	- 2,5
Bénéfice de l'exercice		- 727 432	- 29,8	1 072 457	55,7

Annexe aux comptes annuels

Bilan

1. Actions propres

	07/08		06/07	
	Nombre	CHF*	Nombre	CHF*
Etat au 1.5.	11 110	443 291	9 910	386 490
Augmentations	0	0	1 200	56 801
Diminutions	0	0	0	0
Etat au 30.4.	11 110	443 291	11 110	443 291

* Valeur d'acquisition, resp. à la valeur de marché la plus basse

Les actions du propre capital-actions couvrent les besoins issus d'un plan d'options, achevé le 30 avril 2007 et non renouvelé. Les commentaires de la note 21.5 sur les comptes annuels consolidés en page 57 contiennent davantage de détails à ce propos.

4. Participations

Sociétés	Nombre	Devises	Valeur nomi-	Capital-	Participation	30.04.08	30.04.07
	d'actions		nale des actions	actions	%	1 000 CHF	1 000 CHF
				en 1 000			
Cybelec S.A., CH-Yverdon-les-Bains	250	CHF	1 000	250	100	12 405	10 100
Infranor Holding S.A., CH-Coppet	2 182	CHF	500	1 091	100	9 032	3 794
ISA Management S.A., CH-Coppet	200	CHF	1 000	200	100	200	100
Mavilor Motors S.A.							
ES-Sta. Perpétua de Mogoda	2 250	EUR	60	135	100	0	4 183
Infranor Holdings USA, Inc., US-Dover	1 620	USD	1	2	100	0	2 301
Infranor Asia Ltd, CH-Zurich	300	CHF	1 000	300	100	0	300
Violet-Indim S.A., CH-Coppet	100	CHF	1 000	100	100	0	100
ISA Innovations S.A., CH-Coppet	50	CHF	1 000	50	100	0	600
Total des valeurs nettes comptables						21 637	21 478

Les participations sont annuellement soumises, à la date du bilan, à une analyse de valeur au moyen de la méthode DCF. Les valeurs présentées dans le tableau ci-dessus ne dépassent pas, dans leur totalité, les valeurs historiques d'acquisitions.

L'appartenance juridique des participations correspond à leur positionnement opérationnel, établi selon la nouvelle orientation stratégique par divisions. Infranor Holding SA détient ainsi la totalité des participations de la Infranor Division et Cybelec SA est la société faitière de la Cybelec Division. C'est pourquoi, les participations Mavilor Motors SA, Infranor Holdings USA, Inc., ISA Innovations SA et Infranor Asia Ltd. ont été transférées à leur valeur comptable à Infranor Holding SA, cette dernière ayant procédé à une augmentation de capital-actions à cet effet. La participation Violet-Indim SA a été fusionnée par absorption avec Infranor Holding SA.

2. Autres créances

Ce poste est constitué du seul impôt anticipé à récupérer.

3. Actifs transitoires

Ce poste contient, pour l'essentiel, des actifs transitoires relatifs à des émoluments de la SWX Swiss Exchange.

5. Avances aux sociétés du groupe

CHF	30.04.08	30.04.07
Infranor Holding S.A., CH-Coppet	3 460 000	1 460 000
Cybelec S.A., CH-Yverdon-les-Bains	1 800 000	2 800 000
Infranor Holdings USA, Inc., US-Dover	0	2 190 000
Total	5 260 000	6 450 000

L'augmentation d'une avance consentie à Infranor Holding SA a permis aux participations de cette dernière de rembourser des prêts bancaires pour le même montant. L'avance octroyée à Infranor Holdings USA, Inc. a, pour sa part, été entièrement amortie dans le cadre de l'assainissement des bilans des sociétés nord-américaines.

6. Dettes à court terme

CHF	30.04.08	30.04.07
Dettes envers des tiers	19 243	6 482
Dettes envers les sociétés du groupe	8 030	0
Total	27 273	6 482

7. Dettes aux sociétés du groupe

CHF	30.04.08	30.04.07
ISA Innovations S.A., CH-Coppet	200 000	200 000
Violet-Indim S.A., CH-Coppet	0	80 000
Total	200 000	280 000

8. Passifs transitoires

CHF	30.04.08	30.04.07
Rapport annuel et Assemblée générale	168 645	168 737
Intérêts sur l'emprunt convertible	60 658	144 717
Frais de révision	74 544	70 186
Impôts/divers	40 554	39 528
Total	344 401	423 168

9. Emprunt obligataire convertible subordonné 2002-09

CHF	30.04.08	30.04.07
Emprunt convertible subordonné nominal		
au 1.5.	8 683 000	8 768 000
Converti	- 5 302 840	- 85 000
Remboursé	0	0
Emprunt obligataire convertible nominal		
au 30.4.	3 380 160	8 683 000

Le 18 décembre 2002, les actionnaires de Infranor Inter AG ont souscrit un emprunt obligataire convertible subordonné de 7 ans, dont le coupon porte intérêt de 5%. La conversion, possible entre le 16 juin 2003 et le 11 décembre 2009, prévoit un rapport de quatre obligations de valeur nominale de CHF 10 pour une action au porteur nouvelle de CHF 20 de valeur nominale. Selon le point 5.3 des termes et conditions de l'emprunt et dès le 16 juin 2003, l'emprunt peut être remboursé, au pair, partiellement ou en totalité. Selon le point 5.2. et en respectant un délai de résiliation de 30 jours calendaires, l'émetteur peut rembourser par anticipation l'emprunt, au pair, y compris les intérêts échus. .

Perrot Duval Holding SA et sa participation entièrement détenue Bleu-Indim SA ont converti la totalité des obligations qu'elles détenaient au 30 mars 2008. La participation cumulée de ces deux entités, exprimée en %, ne s'est que légèrement accrue à 78,7 % (77,3 % l'exercice précédent) en raison de la conversion simultanée de plusieurs détenteurs d'obligations tiers.

10. Capital-actions

Actions au porteur émises	30.04.08	30.04.07
A leur valeur nominale de CHF 20.00	nombre 775 496	642 925
Capital-actions au 30.4.	CHF 15 509 920	12 858 500
Capital conditionnel (177 004 actions à CHF 20.00)	CHF 3 540 080	6 191 500
Actions propres	nombre 11 110	11 110

Le capital conditionnel a été créé à l'occasion de l'émission de l'emprunt obligataire convertible du 18 décembre 2002 et pour une éventuelle conversion de dettes bancaires.

530 284 obligations convertibles totalisant CHF 5 302 840 ont été converties en 132 571 actions au porteur nouvelles de valeur nominale de CHF 20.00 durant l'exercice sous revue. L'agio dégagé sur l'ensemble des conversions s'est élevé à CHF 2 651 420.

Infranor Inter SA détenait 11 110 actions de son propre capital-actions, selon la note 1 en page 66. Aucune acquisition supplémentaire d'actions propre n'a été nécessaire après l'abandon du plan d'options au 30 avril 2007.

Les actions au porteur sont cotées à la bourse suisse SWX Swiss Exchange sous le numéro de valeur 724 910; Telekurs & Swiss-quote: INI; Thomson Reuters: INI.S.

11. Actionnaire principal

Perrot Duval Holding SA détenait, en tant qu'actionnaire principal, 74,0 % et sa participation Bleu-Indim SA 4,7 %, représentant ensemble 78,7 % du capital-actions au 30 avril 2008 contre 77,3 % une année auparavant.

Selon art. 663c CO, aucun autre actionnaire détenant plus de 3 % du capital-actions n'est connu. Le Conseil d'administration et la Direction du Groupe détenaient ensemble 3 558 actions (0,5 %) de Infranor Inter SA.

Annexe aux comptes annuels

12. Capitaux propres

	Capital- actions	Réserve légale	Réserves pour actions propres	Bénéfice résultant du bilan	Total
Etat au 1.5.	12 858 500	1 707 500	467 128	5 757 532	20 790 660
Répartition du bénéfice		126 500		– 126 500	0
Dividende				– 947 722	– 947 722
Augmentation du capital-actions après conversion partielle de l'emprunt obligataire	2 651 420	2 651 420			5 302 840
Perte de l'exercice				– 727 432	– 727 432
Etat au 30.4.	15 509 920	4 485 420	467 128	3 955 878	24 418 346

Compte de résultat

13. Produits de participations

CHF	07/08	06/07
Cybelec S.A., CH-Yverdon-les-Bains	900 000	500 000
Mavilor Motors S.A., ES-Sta. Perpétua de Mogoda	526 772	472 295
Infranor Holding S.A., CH-Coppet	360 000	500 000
ISA. Innovations S.A., CH-Coppet	110 000	19 500
ISA Management SA, CH-Coppet	46 000	0
Total	1 942 772	1 491 795

14. Produits financiers

CHF	07/08	06/07
Produits d'intérêts		
Cybelec S.A., CH-Yverdon-les-Bains	178 480	164 771
Infranor Holding S.A., CH-Coppet	80 300	142 320
Infranor Holdings USA Inc, US-Dover	179 477	103 206
ISA Managment S.A., CH-Coppet	5 959	0
Infranor Asia Ltd, CH-Zurich	0	4 009
Sous-total intérêts de sociétés du groupe	444 216	414 306
Intérêts bancaires	35 542	18 831
Bénéfices de conversion	16 685	0
Total	496 443	433 137

15. Frais administratifs

CHF	07/08	06/07
Frais de personnel	– 38 507	– 39 573
Frais de révision du holding et du groupe	– 80 000	– 94 000
Impôt sur le capital et divers	– 8 902	– 24 989
Frais pour des publications et l'AGO	– 207 406	– 180 000
Autres frais administratifs	– 72 862	– 40 998
Total	– 407 677	– 379 560

16. Provisions sur participations et avances aux sociétés du groupe

CHF	07/08	06/07
Amortissement de l'avance octroyée à:		
Infranor Holdings USA, Inc., US-Dover	– 2 557 656	0
Amortissement de participations:		
Infranor Asia Ltd, CH-Zürich	– 300 000	0
Infranor Holdings USA, Inc., US-Dover	– 2 000 905	0
Réintégration d'amortissements antérieurs inférieurs à la valeur d'acquisition:		
Cybelec S.A., CH-Yverdon-les Bains	2 304 940	0
ISA Management S.A., CH-Coppet	99 999	0
ISA Innovation S.A., CH-Coppet	54 999	0
Total	– 2 398 623	0

La nouvelle valorisation des participations et des avances consenties aux sociétés du groupe est détaillée dans les notes 4 et 5. Les sociétés nord-américaines ont fait l'objet d'un assainissement avant leur transfert à Infranor Holding SA.

17. Frais financiers

CHF	07/08	06/07
Intérêts payés sur l'emprunt convertible	- 432 650	- 438 400
Modification de la délimitation des intérêts pour les emprunts obligataires convertibles	84 059	14 730
Intérêts bancaires et pertes de transactions FX	- 4 330	- 1 632
Sous-total des frais financiers envers des tiers	- 352 921	- 425 302
Intérêts ISA Innovations S.A., CH-Coppet	- 3 426	0
Intérêts Violet-Indim S.A., CH-Coppet	- 4 000	0
Sous-total des frais financiers du groupe	- 7 426	0
Total	- 360 347	- 425 302

18. Impôts

Les impôts sur les revenus de l'exercice précédent (CHF 47 613) correspondait à l'impôt à la source résiduel prélevé sur les dividendes issus de participations espagnoles. L'entrée en vigueur de la nouvelle convention de double imposition entre la Suisse et l'Espagne a supprimé cette charge durant cet exercice.

19. Indemnités et prêts/crédits des membres du Conseil d'administration et de la direction du Groupe

		Caisse de				
		Rémunération brute et fixe	Rémunération brute et variable	prévoyance et charges sociales	Autres Paiements	Total
Conseil d'administration						
Nicolas Eichenberger	Président	152 000	81 000	18 054	0	251 054
Martin Bölsterli *)	Délégué du Conseil d'administration et CEO	0	0	0	0	0
François Jaquier	Administrateur	17 000	0	1 029	3 000	21 029
Richard Müller	Administrateur	17 000	0	1 029	3 000	21 029
Francesc Cruellas *)	Administrateur	0	0	0	0	0
Total		186 000	81 000	20 112	6 000	293 112
Direction du groupe						
Total de la direction du groupe		1 094 500	350 731	126 864	29 930	1 602 025
Indemnité individuelle maximum	Martin Bölsterli, CEO	340 000	82 500	0	0	422 500

*) Les rémunérations de Martin Bölsterli et de Francesc Cruellas, membres exécutifs des organes dirigeants, sont inclus dans la direction du Groupe, ces deux personnes ne percevant aucune indemnité directe pour leurs activités en tant qu'administrateur de Infranor Inter SA.

Les montants sont bruts et incluent les parts employées des assurances sociales. Les honoraires contiennent également des versements effectués par d'autres entités du groupe. La rémunération de Martin Bölsterli fait partie intégrante d'un contrat de management avec l'établissement en nom personnel Martin Bölsterli, Zoug. Le plan d'options en faveur de Martin Bölsterli n'a pas été reconduit après le 30 avril 2007.

Aucune indemnité n'a été versée à des anciens membres des organes dirigeants ni à des parties apparentées.

Annexe aux comptes annuels

20. Participations des membres du Conseil d'administration et de la direction du Groupe

CHF		Actions au porteur	Options
		contées	30.04.08
		30.04.08	
Conseil d'administration			
Nicolas Eichenberger	Président	610	0
Martin Bölsterli *)	Délégué du Conseil d'administration et CEO	1 298	4 660
François Jaquier	Administrateur	450	0
Richard Müller	Administrateur	50	0
Francesc Cruellas *)	Administrateur	1 100	0
Total		3 508	4 660
Divers Direction du groupe			
Pius Bernet	CFO	0	0
Jean-Pierre van Griethuysen	CEO Cybelec Division	50	0
Bruno Guanzioli	Directeur Vent&Marketing	0	0
Total		50	0

*) Martin Bölsterli et Francesc Cruellas sont des membres exécutifs des organes dirigeants.

Le Conseil d'administration de Infranor Inter SA ignore si des personnes proches des administrateurs ou de la direction détenaient des actions au porteur au 30 avril 2008.

21. Engagements conditionnels

1 000 CHF	30.04.08	30.04.07
Garanties de Infranor Inter SA en faveur		
des banques et de locataires	12 227	12 403
Garantie d'Infranor Inter AG pour		
obligation au porteur PULS CDO 2006–1	8 300	8 300
Garanties et cautions envers des tiers	60	60
Total	20 587	20 763

Au 30 avril 2008, les limites de crédit bancaire utilisées par les sociétés du groupe, garanties par Infranor Inter SA, s'élevaient à CHF 3,2 mio (CHF 4,1 mio 30 avril 2007).

A la même date, les lignes de crédit totales allouées aux participations directes et indirectes de Infranor Inter SA – limites d'escomptes incluses – se montaient à CHF 20,1 mio (CHF 19,7 mio au 30 avril 2007).

Selon l'article 32 al. 1e LTVA, Infranor Inter SA se porte solidairement garante de l'ensemble des taxes à la valeur ajoutée dues par les sociétés suisses du groupe dans le cadre du système de taxation de groupe.

A la date de bouclage, aucun actif du bilan de Infranor Inter SA ne servait de garantie ou n'avait été mis en gage.

22. Evénements postérieurs à la date de bouclage

Aucun événement susceptible d'influencer de manière déterminante les comptes annuels 2007/08 n'est survenu après la date de clôture du bilan.

Il n'existe aucun autre élément de l'annexe, tel que défini selon l'art. 663b CO, sur lequel il conviendrait de faire rapport.

Répartition du résultat

Proposition de répartition du résultat 2007/08

CHF	07/08	06/07
Bénéfice reporté	4 683 310	4 741 876
Attribution à la réserve pour actions propres	0	– 56 801
Résultat de l'exercice	– 727 432	1 072 457
Bénéfice résultant du bilan à disposition de l'Assemblée générale	3 955 878	5 757 532

Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale du 11 septembre 2008 de répartir le bénéfice résultant du bilan de la manière suivante:

Distribution d'un dividende de 10 % représentant CHF 2.00 par action au porteur*	1 528 772	947 722
Attribution à la réserve générale	150 000	126 500
Report à nouveau	2 277 106	4 683 310
Total à disposition de l'Assemblée générale	3 955 878	5 757 532

*) Aucune distribution de dividende n'est prévue pour les 11 110 actions en détention propre.

Rapport de l'organe de révision

Deloitte.

A l'Assemblée générale des actionnaires d'Infranor Inter SA, Zurich

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de Infranor Inter SA, Zurich, représentés en pages 64 à 71 du rapport de gestion pour l'exercice arrêté au 30 avril 2008.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les Normes d'audit suisses et les International Standards on Auditing (ISA). Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Deloitte SA



Martin Welser
Réviseur responsable



Stefan Weber

Le 4 juillet 2008

Adresses

Etat au 1^{er} mai 2008

Siège principal

Suisse
Infranor Inter AG
 Schaffhauserstrasse 418,
 Case postale
 CH-8050 Zurich

 Tél. +41 (0)44 307 45 00
 Fax +41 (0)44 307 45 10
 www.infranor.com
 info@infranor.ch

Infranor Division

Sociétés d'ingénierie

Suisse	Infranor S.A. Place de la Gare 5 CH-1296 Coppet Tél. +41 (0)22 960 70 70 Fax +41 (0)22 960 70 80	Suisse	Succursale de Zurich Schaffhauserstrasse 418, Case postale CH-8050 Zurich Tél. +41 (0)44 308 50 00 Fax +41 (0)44 308 50 09 www.infranor.ch infranor@infranor.ch	Suisse	Infranor Asia Ltd. Schaffhauserstrasse 418, Case postale CH-8050 Zurich Tél. +41 (0)44 307 45 00 Fax +41 (0)44 307 45 10	Chine	Representative Office Shanghai 26H, No. 1800, West Zhongshan Rd CN-200233 Shanghai Tél. +86 21 6440 1095 Fax +86 21 6440 1097 www.infranor.cn jiong.pan@infranor.cn
France	Infranor S.A.S. Vente de la société 3, avenue Louis Delage F-91310 Linas Tél. +33 1 69 63 35 15 Fax +33 1 69 63 35 16 www.infranor-france.com infranor@infranorfrance.com	Espagne	Infranor S.L.U. Alfonso XII, No 345 E-08912 Badalona (Barcelona) Tél. +34 93 460 16 31 Fax +34 93 399 96 08 www.infranor.es infranor@infranor.es	Benelux	Infranor B.V. Albert Einsteinstraat 6 NL-3261 LP Oud-Beijerland Tél. +31 186 610 155 Fax +31 186 614 535 www.infranor.nl info@infranor.nl	Allemagne	Infranor GmbH Donaustasse 19A D-63452 Hanau Tél. +49 6181 18012 0 Fax +49 6181 18012 90 www.infranor.de info@infranor.de
Grand-Bretagne	Infranor Ltd. Unit 60A, Smithbrook Kilns Cranleigh UK-Surrey GU6 8JJ Tél. +44 1483 274 887 Fax +44 1483 276 037 www.infranor.ltd.uk sales@infranor.ltd.uk	Amérique du Nord	Infranor, Inc. 299 Ballardvale Street, Suite 4 USA-Wilmington, MA 01887-1013 Tél. +1 978 988 9002 Fax +1 978 988 9112 www.infranorusa.com info@infranorusa.com				

Société de produits

Amérique du Nord	Automation, Inc. 4480, Varsity Drive USA-Ann Arbor, MI 48108 Tél. +1 734 662 7771 Fax +1 734 662 3707 www.automationinc.com sales@automationinc.com	France	Infranor Electronics S.A.S. Avenue Jean Moulin, BP 142 F-65104 Lourdes Cedex Tél. +33 562 941 067 Fax +33 562 421 869 www.infranor.fr infranor@infranor.fr	Espagne	Mavilor Motors S.A. Poligono Industrial Urvasa C. / Berguedà-Empordà E-08130 Sta. Perpètua de Mogoda (Barcelona) Tél. +34 93 574 36 90 Fax +34 93 574 35 70 www.mavilor.es mavilor@mavilor.es	Allemagne	MESA Automation GmbH Maybachufer 48-51 D-12045 Berlin Tél. +49 30 613 90 80 Fax +49 30 623 17 66 www.mesa-berlin.de service@mesa-berlin.de
-------------------------	--	---------------	---	----------------	--	------------------	---

Cybelec Division

Suisse	Cybelec S.A. 27, rue des Uttins CH-1401 Yverdon-les-Bains Tél. +41 (0)24 447 02 00 Fax +41 (0)24 447 02 01 www.cybelec.ch info@cybelec.ch	Italie	Cybelec S.r.l. Via Paisiello 14 I-20131 Milano Tél. +39 02 204 80 897 Fax +39 02 204 80 898 www.cybelec.it info@cybelec.it	Chine	Cybelec Numerical Control Technology (Shanghai) Co. Ltd. RoomB4-1, Forward Hi-tech Zone 33 Forward Rd, Jiading District CN-201 818 Shanghai Tél. +86 21 64 40 10 95 Fax +86 21 64 40 10 97 www.cybelec.com.cn yiwanni@cybelec.com.cn	Amérique du Nord	Representative Office USA 366, Washington Street US-Marseille, IL 61341 Tél. + 1 815 795 3335 Fax + 1 815 795 3337 www.cybelec.ch oley.bob@gmail.com
---------------	--	---------------	---	--------------	--	-------------------------	---



Concept et rédaction: Peter Fenkart,
Conseil en communication d'entreprise, Zollikon
Configuration: Iosego & renfer, Zurich
Photographies: Mattenbach AG, Winterthur; Hans Meier, Zurich;
Roland Fritsch, Berlin; Schiess & Schmidt AG, Zurich
Impression: DAZ Druckerei Albisrieden AG, Zurich
08/2008

Infranor Inter SA
Schaffhauserstrasse 418
Case postale
CH-8050 Zurich

Téléphone +41 (0)44 307 45 00
Fax +41 (0)44 307 45 10
www.infranor.com

Responsable des relations
avec les investisseurs:
Martin Bölsterli,
Président du Conseil
d'administration

Téléphone +41 (0)44 307 45 28
Fax +41 (0)44 307 45 10
boelsterli@infrainter.ch